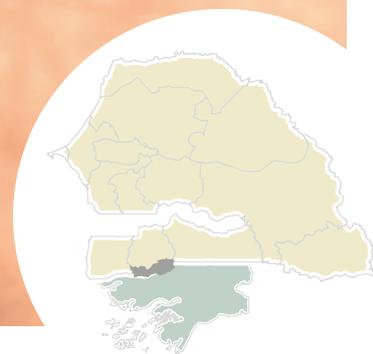




À LA FRONTIÈRE !
ENTRE GOUDOMP (SÉNÉGAL) !
ET BIGENE-FARIM (GUINÉE BISSAU) !



Crédit Photo :

© JB Russell

www.jbrussellimages.com

sauf mention contraire

Auteur : Grdr Migration, Citoyenneté et Développement (Grdr), Afrique Enjeux (AFEX)
et Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ).

Mai 2023

Sources des données: Les sources des données des graphes, figures et cartes sont issues des enquêtes menées par le Grdr, l'AFEX et l'UASZ en 2020. Sauf mentions contraires.

Graphisme : Marion Huet

www.marionhuet-graphiste.com

Traduction : Júlia Poubel Araújo de França

ISBN : 979-10-95026-21-1

À LA FRONTIÈRE !
ENTRE GOUDOMP (SÉNÉGAL) !
ET BIGENE-FARIM (GUINÉE BISSAU) !

REMERCIEMENTS

Ce document est publié dans le cadre du « Programme pour la Gouvernance Concertée du Littoral III : vers des territoires dynamiques et résilients aux chocs socio-climatiques » (PGCL), avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement, du Comité Français pour la Solidarité Internationale, de la Fondation de France et de l'Union Européenne.

Le présent document est rédigé avec les contributions du Grdr *Migration, Citoyenneté et Développement* (Grdr), d'Afrique Enjeux (AFEX) et de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ).

Le Grdr, coordonnateur du chantier, remercie les membres du comité de pilotage transfrontalier, rassemblant les autorités administratives, élus, conseillers municipaux, services techniques déconcentrés et acteurs de la société civile des communes du département de Goudomp (Sénégal) et des secteurs de Farim de Bigene (Guinée Bissau).

Le Grdr remercie, l'ensemble des acteurs et habitants de la zone transfrontalière qui ont répondu positivement aux entretiens, enquêtes et focus groupe.

Une mention spéciale revient aux différents contributeurs de l'équipe du Grdr, aux enquêteurs étudiants des universités UASZ et UCAD.



CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



AVERTISSEMENT

Le contenu du présent document relève de la seule responsabilité du Grdr et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'AFD.

Les données, désignations ou frontières utilisées dans les cartes ne sont pas garanties sans erreur et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ni l'approbation du Grdr ou des parties prenantes mentionnées dans ce document.

© Grdr - 2023. Tous droits réservés. Licence octroyée à l'AFD sous conditions.

ABRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AJED	Associação Juvenil para Educação e Desenvolvimento
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFSI	Comité Français pour la Solidarité Internationale
DIRECT	Dialogue et Réconciliation Transfrontalière
GRDR	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAIGC	Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert
PGCL	Programme de Gouvernance Concertée du Littoral
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UASZ	Université Assane Seck de Ziguinchor
UCAD	Université Cheikh Anta Diop
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZTF	Zone Transfrontalière

SOMMAIRE



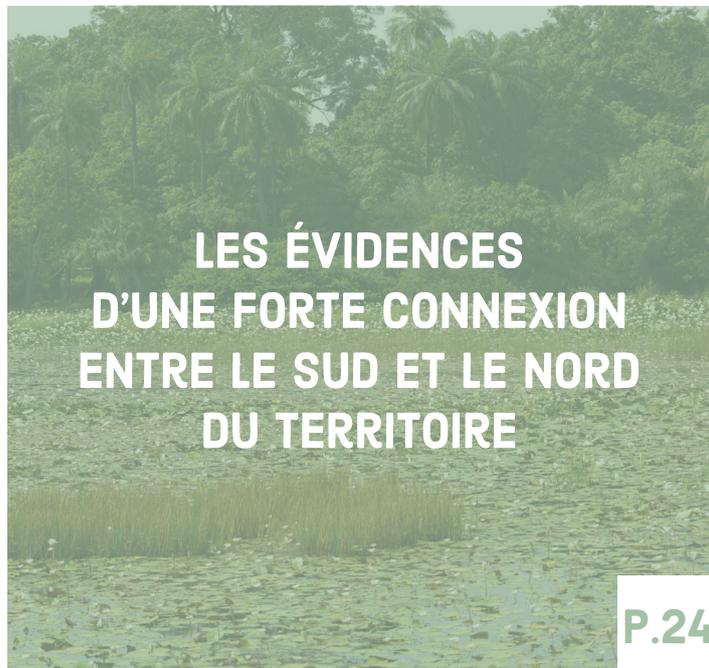
**INTRODUCTION
LES VILLAGES RETENUS
POUR L'ÉTUDE**

P.8



**DEUX PAYS,
UNE HISTOIRE COMMUNE,
MARQUÉE PAR DES CONFLITS
ET DES MOUVEMENTS
DE PERSONNES**

P.13



**LES ÉVIDENCES
D'UNE FORTE CONNEXION
ENTRE LE SUD ET LE NORD
DU TERRITOIRE**

P.24



**LES RESSOURCES
DU TERRITOIRE**

P.32



**LA COHÉSION
TRANSFRONTALIÈRE MENACÉE
PAR PLUSIEURS FACTEURS
DE DIVISION**

P.36



CONCLUSION

P.44



INTRODUCTION

En Afrique de l'ouest, les Etats et les organisations d'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA) ont marqué ces 20 dernières années un intérêt pour les initiatives locales de coopération transfrontalière. Le processus de décentralisation en cours a mis en avant les possibilités et nécessités pour les collectivités et territoires transfrontaliers de développer des cadres de coopération pour une meilleure gouvernance de leurs espaces.

Depuis les années 2000, diverses initiatives de coopération transfrontalière décentralisée ont ainsi été soutenues à titre expérimental, telle l'initiative « Karakoro » entre la Mauritanie et le Mali¹.

La dégradation de la situation sécuritaire ces dix dernières années au Sahel occidental et dans le reste de l'Afrique de l'ouest vient rappeler l'urgence d'un soutien beaucoup plus significatif aux zones transfrontalières. Selon le Club du Sahel², 60% des victimes des "mouve-

ments insurrectionnels" incriminés dans les violences mortelles se trouvent à moins de 100 km d'une frontière. La violence se transmet d'un pays à l'autre. Les zones frontalières étant les plus éloignées des capitales, il est plus facile aux groupes armés d'y fonctionner.

Les réponses nationales à la violence demeurent insuffisantes. Il y a un grand besoin de coopération régionale et un besoin d'un soutien accru aux initiatives de coopérations transfrontalières, tout particulièrement dans les zones encore épargnées par les violences.

La zone ici considérée, qui se situe au sud du département de Goudomp (Sénégal) et au nord la région de Cacheu (Guinée-Bissau), rentre précisément dans cette catégorie. Touchée par la guerre de libération de la Guinée-Bissau (1960-1974), le conflit casamançais (1982 à nos jours) et la guerre civile en Guinée-Bissau (1998), elle est demeurée dans l'ensemble paisible ces vingt dernières années.

carte

1 LOCALISATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE

LES RÉGIONS ET LEUR SUBDIVISIONS : DÉPARTEMENTS (SÉNÉGAL) ET SECTEURS (GUINÉE BISSAU)



1. OCDE et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2007) Suivi de l'opération pilote du bassin du Karakoro dans le cadre du PIT de la CEDEAO <https://www.oecd.org/swac/publications/38768283.pdf>.

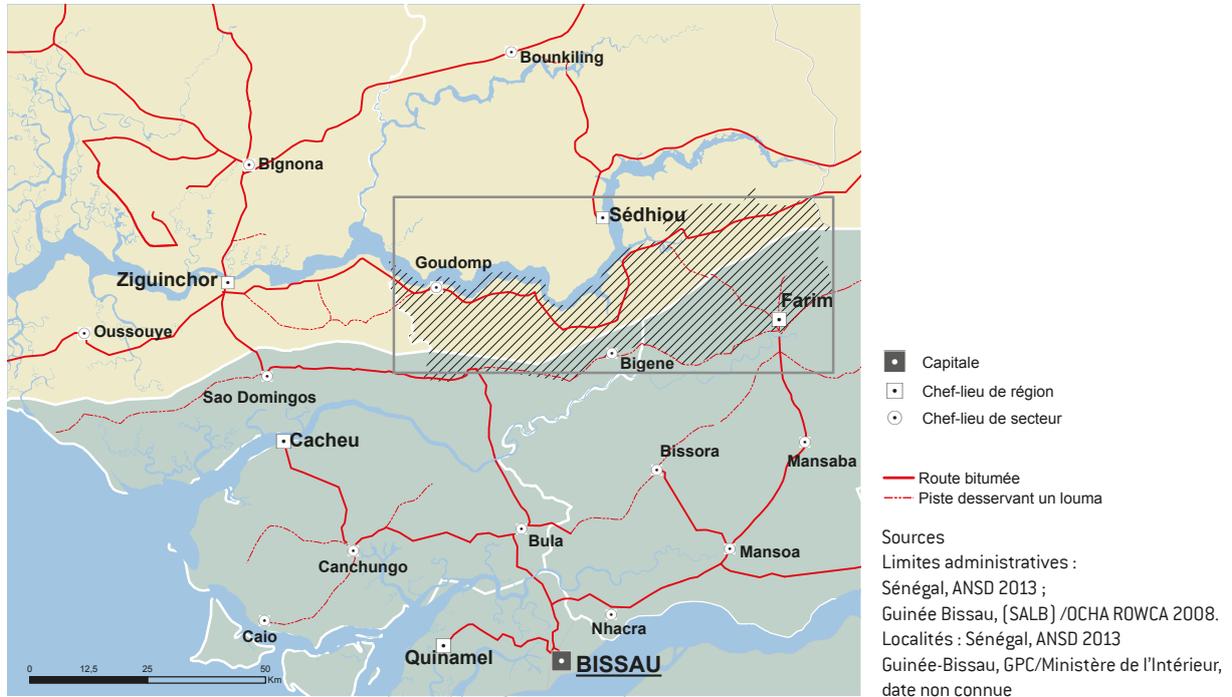
2. OCDE et Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2022) Frontières et conflits en Afrique du Nord et de l'Ouest. 133 p. <https://doi.org/10.1787/325c4747-fr>

carte

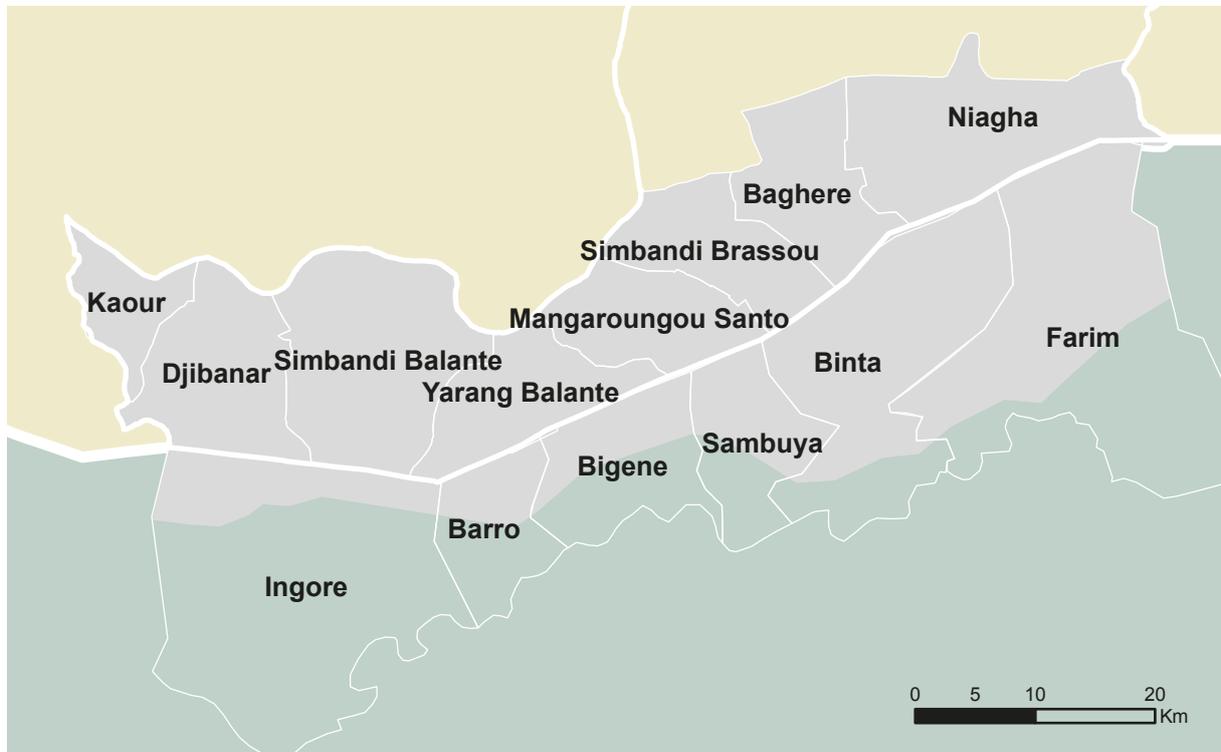
1

LOCALISATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE (SUITE)

LOCALISATION DE LA ZONE TRANSFONTALIÈRE PILOTE



COMMUNES (SÉNÉGAL) ET SECTIONS (GUINÉE BISSAU)



Sources
 Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
 Guinée Bissau, [SALB] /OCHA ROWCA 2008

Maillée de plusieurs massifs forestiers importants, située entre le fleuve Casamance et le rio Cacheu, deux riches cours d'eau, et à proximité de la route nationale reliant Ziguinchor à Kolda, deux villes majeures du sud Sénégal, c'est une zone désormais attractive où transitent et se (ré)-établissent de nombreuses personnes.

L'instabilité politique récurrente en Guinée Bissau, les inégalités existant entre les deux pays, la non décentralisation de la Guinée-Bissau, le faible niveau des ressources des collectivités locales du Sénégal et la densification de la zone compliquent les perspectives. A dire d'acteurs, les conflits fonciers et le vol de bétail auraient tendance à s'y intensifier.

Comment accompagner au mieux les autorités locales, les collectivités locales et organisations de la société civile du territoire dans leurs initiatives de coopération pour que ce territoire demeure accueillant et paisible ?

Fort de son expérience sur le Karakoro et en réponse à une demande d'élus locaux et de représentants associatifs, le Grdr *Migration, Citoyenneté et Développement*,

en partenariat avec Afrique Enjeux (AFEX), association implantée de part et d'autre de cette frontière depuis plusieurs années, s'est proposé :

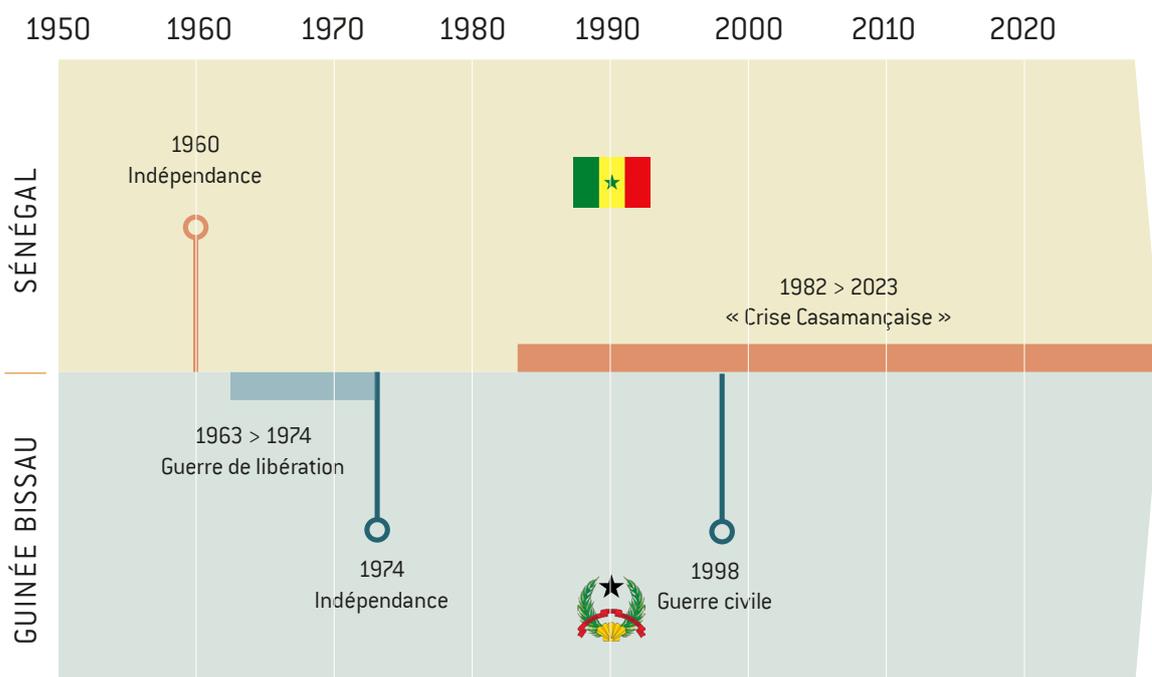
- _ **d'initier une démarche d'analyse concertée**, rétrospective et prospective des dynamiques territoriales de la zone transfrontalière Goudomp-Bigene-Farim (Sénégal/Guinée Bissau), soit, en premier lieu, établir un état des lieux aussi objectif que possible ;
- _ **d'accompagner le processus de dialogue** transfrontalier enclenché entre les acteurs du Sénégal et de la Guinée Bissau ;
- _ **de soutenir les initiatives en faveur d'une cohésion sociale du territoire.**

La présente synthèse, issue d'une étude basée sur des enquêtes de terrain suivi par un comité de pilotage ad-hoc transfrontalier composé d'élus, administrateurs, services techniques déconcentrés et acteurs de la société civile, apporte des informations inédites et utiles pour ces acteurs et leurs partenaires potentiels.

figure

1

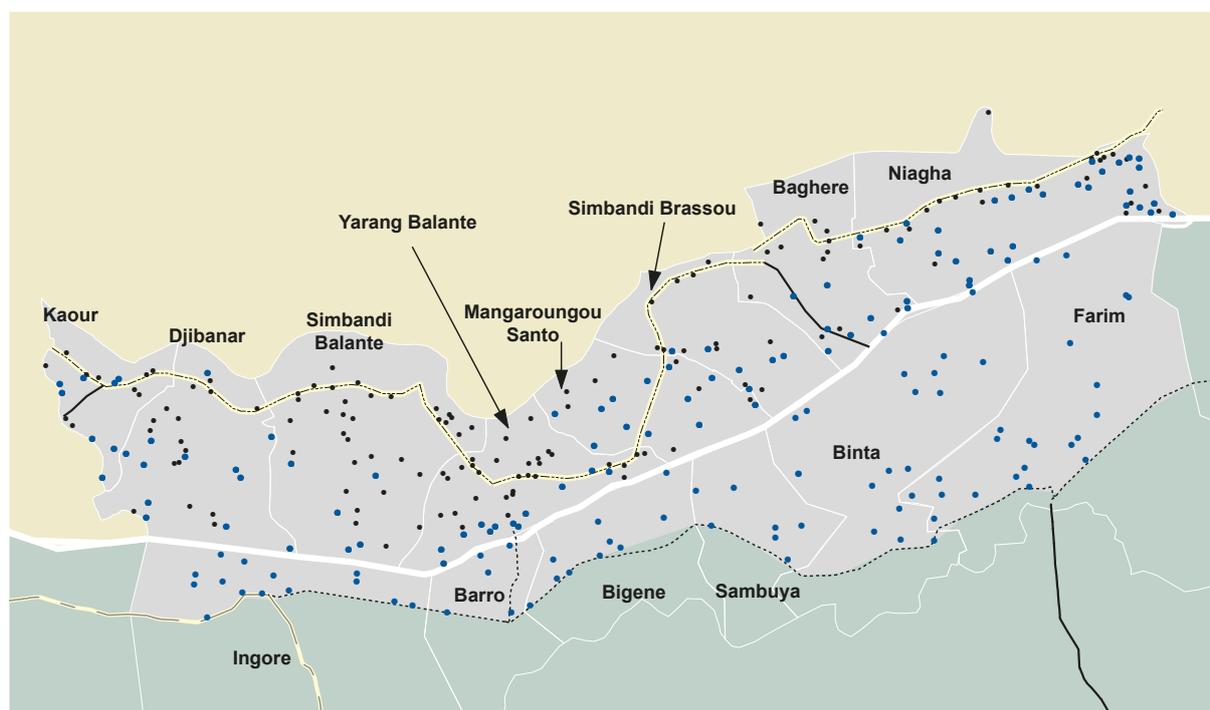
FRISE HISTORIQUE ÉVÈNEMENTS MAJEURS



LES VILLAGES RETENUS POUR L'ÉTUDE

carte

2 VILLAGES RETENUS POUR ENQUÊTE



- Localité retenue
- Localité non retenue

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, (SALB) /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

Le territoire étudié comprend **497 localités** situées dans 8 communes du Sénégal et 6 sections de Guinée-Bissau. D'une superficie de 3791 km², elle est peuplée d'environ 210 000 habitants (soit une densité moyenne de 55 habitants/km²).

La superficie de la zone étant importante, il a été décidé, en concertation avec les membres du comité de pilotage transfrontalier, de conduire des enquêtes qualitatives sur un échantillon de 172 villages. **96 localités au Sénégal et 76 en Guinée-Bissau** ont été retenues, en considérant leur éloignement par rapport à la frontière.

A man in a white t-shirt and blue jeans walks away from the camera on a dirt path. The path leads towards a river and a line of trees in the distance. Several birds are flying in the sky. A wooden pole is in the foreground on the right. The text is overlaid in the center.

**DEUX PAYS,
UNE HISTOIRE COMMUNE,
MARQUÉE PAR DES CONFLITS
ET DES MOUVEMENTS DE PERSONNES**

1. LANGUES, CULTURES ET HISTOIRES COMMUNES

Le territoire est constitué de localités créées pour la plupart d'entre elles (90,5%) bien avant les indépendances. Les travaux de géographie conduits à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} font état de l'existence de

« pays », comme le Balantacounda (ou « pays balante ») ou le Balmadou, composé de localités unies à la fois par des liens familiaux et par une solidarité socioculturelle et économique forte [👁 Carte ci-dessous]

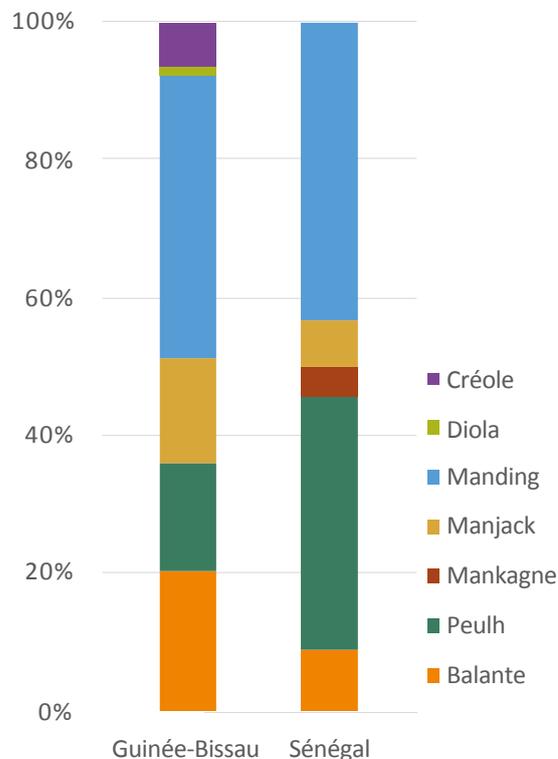


Carte ci-dessus : une représentation cartographique ancienne de la zone Goudomp-Bigène-Farim
Source : Afrique occidentale française, carte régulière D-28-III, Sédhiou : Sénégal 1/200.000 / Service Géographique de l'Afrique occidentale française à Dakar, 1924. <https://1886.u-bordeaux-montaigne.fr/s/1886/item/168844#?c=&m=&s=&cv=&xywh=-4127%2C-565%2C16164%2C11973>

Les fondateurs des villages enquêtés sont originaires pour plus de 60% d'entre eux de l'actuelle Guinée-Bissau et pour 30% de l'actuel Sénégal [👁 Carte 3]. L'ancienneté des relations socio-culturelles et économiques inter-villageoises et du brassage des populations est reflétée dans le fait que les mêmes langues véhiculaires sont utilisées de part et d'autres de la frontière [👁 Graphe 1] (mandingue, peul, balante, manjaque, créole, mancagne). Dans plus de 80% des localités on mentionne que des liens matrimoniaux existent avec des familles établies de l'autre côté de la frontière. Ces liens historiques facilitent les mobilités et contribuent à expliquer l'importance des flux migratoires qui sont de deux ordres : une migration pour des raisons sécuritaires occasionnée par les conflits et une migration liée au phénomène socio-économique et culturel.

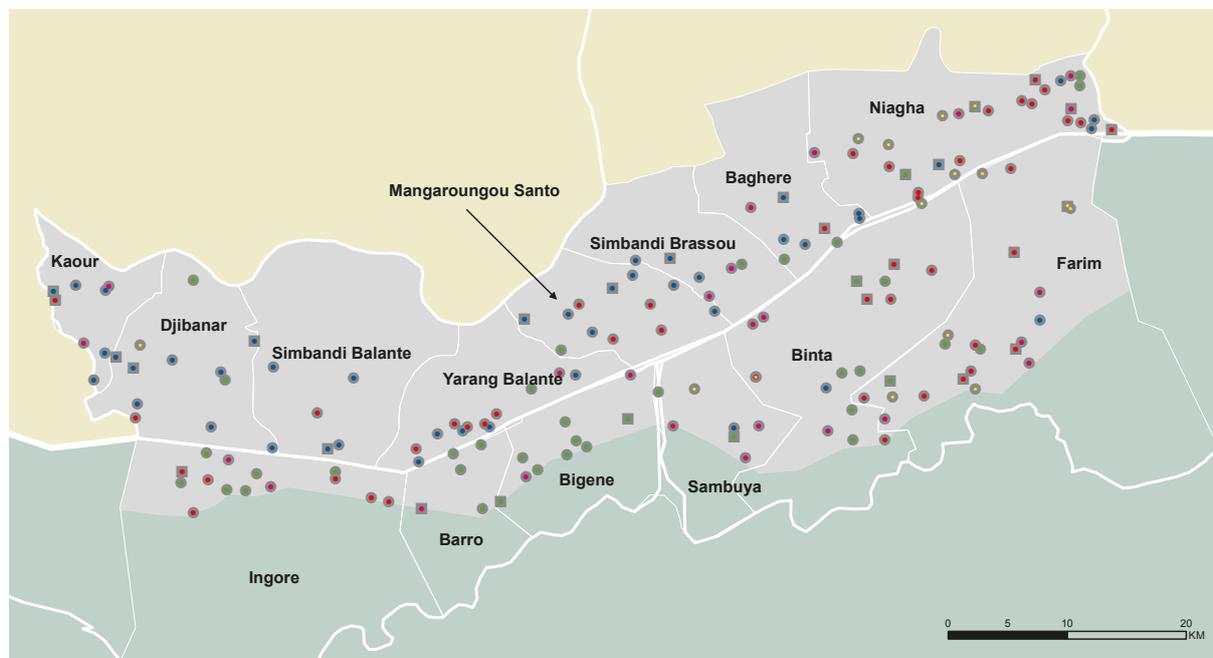
graphe
1

LANGUES VÉHICULAIRES DANS LE TERRITOIRE



carte

3 PÉRIODES DE CRÉATION DES VILLAGES DE LA ZONE ÉTUDIÉE



Origine du fondateur

- Locale
- Régionale
- Nationale
- Sénégal/Guinée-Bissau
- Afrique de l'Ouest

Période de fondation du village

- Après indépendance
- Avant indépendance

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, [SALB] /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

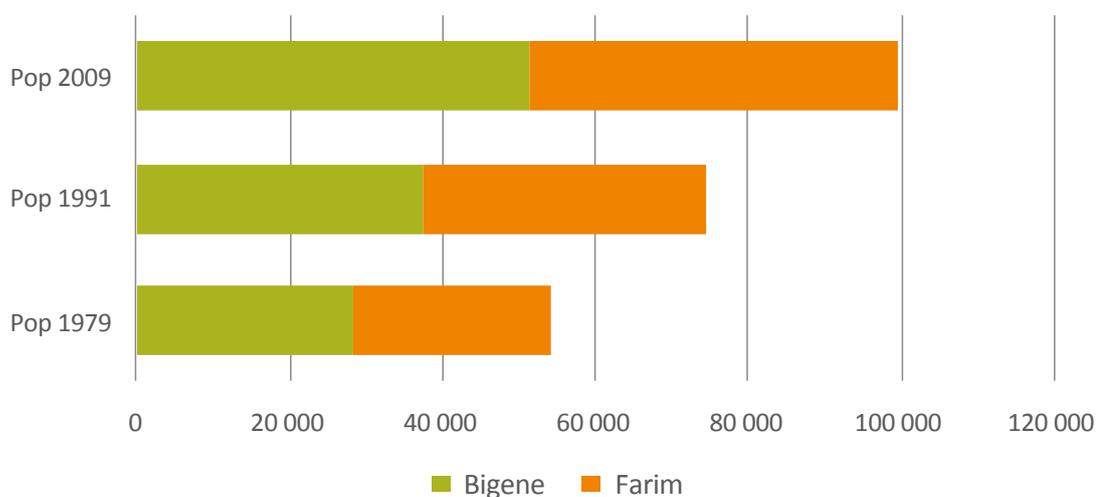
2. UNE FORTE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DEPUIS LES INDÉPENDANCES

La croissance démographique au niveau de la zone transfrontalière résulte de l'accroissement naturel³ et de l'immigration.

graphie
2

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE BIGENE ET FARIM

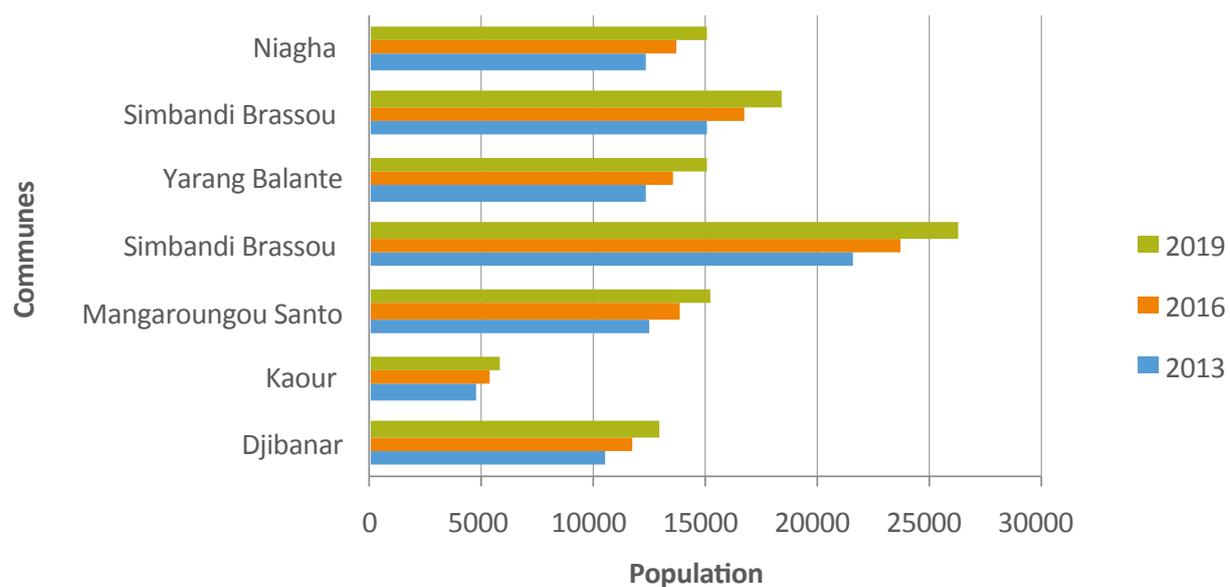
Source : RGPH, 2009



graphie
3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE GOUDOMP

Source : ANSD, 2013



3. A titre d'illustration, le taux de mortalité infantile des moins de 5 ans est passé entre les années 1990 et les années 2020 de 135 à moins de 40/1000 au Sénégal et de 210 à 80/1000 en Guinée-Bissau. Ces chiffres illustrent une nette amélioration mais aussi un important contraste dans la situation sanitaire des deux pays.

Les données des recensements (RGPH, 2009 et ASND, 2013) font état d'une **croissance globale** dans la zone transfrontalière, même si les focus group (Source : Grdr 2020) laissent présager des dynamiques contrastées entre villages : selon les personnes ressources enquêtées, **la démographie aurait augmenté dans**

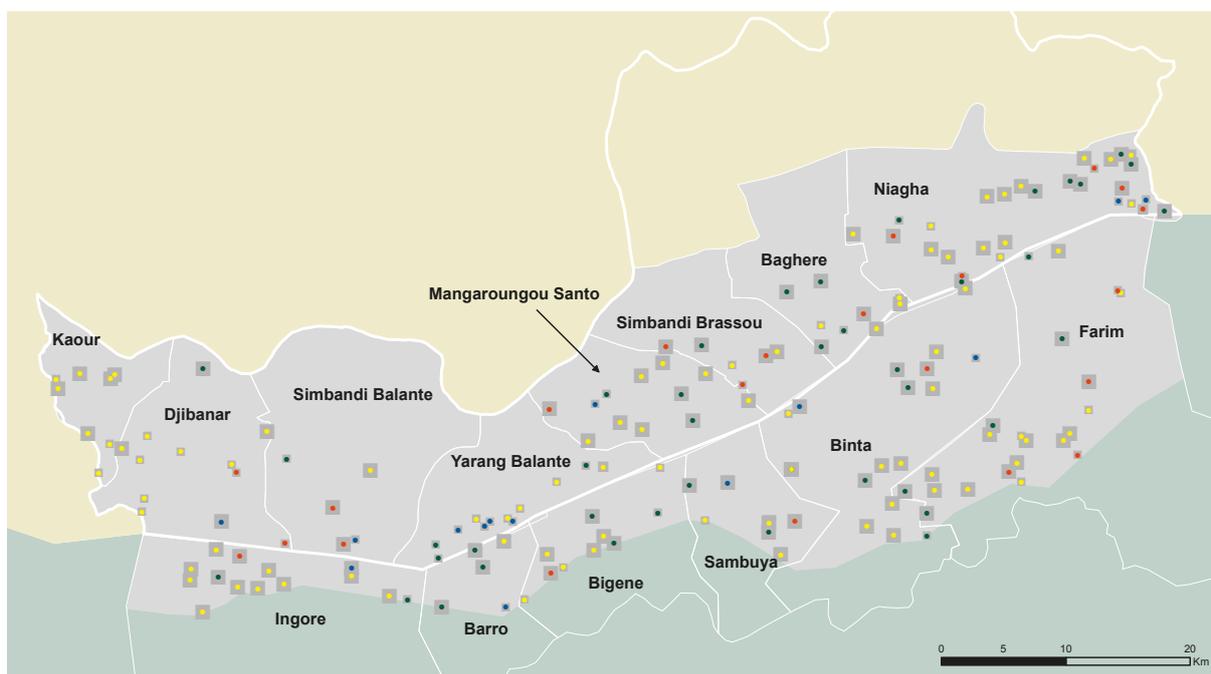
2/3 des localités depuis l'indépendance mais elle aurait diminué dans 1/3 d'entre elles.

D'après les focus group, la « crise casamançaise » et le conflit politique de 1998 en Guinée-Bissau sont les principaux moteurs de ces tendances contrastées.

carte

4

ÉVOLUTION DE LA DÉMOGRAPHIE DEPUIS L'INDÉPENDANCE D'APRÈS LES PERSONNES RESSOURCES ENQUÊTÉES



Arrivée de nouvelles familles depuis l'indépendance

- Pas de nouvelles familles
- Peu de nouvelles familles
- Assez de nouvelles familles
- Beaucoup de nouvelles familles

Population actuelle par rapport à celle d'avant l'indépendance

- Inférieure
- Stable
- Supérieure

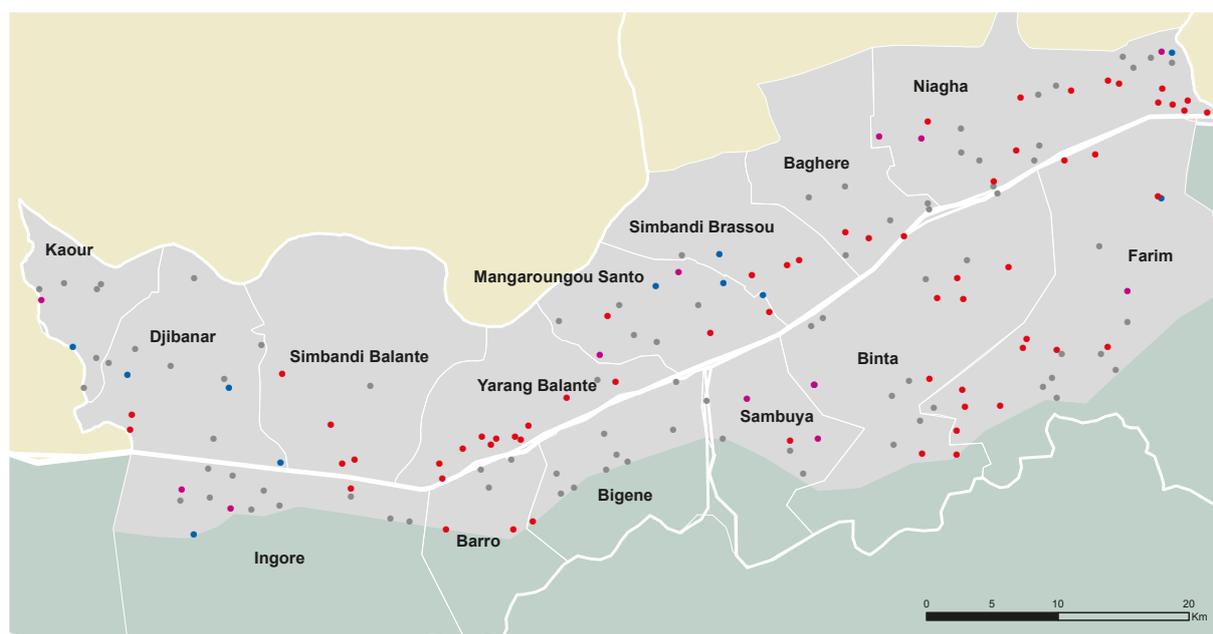
Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, (SALB) /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

3. LES DÉPLACEMENTS LES PLUS MASSIFS DE POPULATIONS SONT EXPLIQUÉS PAR LES CONFLITS ARMÉS DE LA SECONDE MOITIÉ DU 20^{ÈME} SIÈCLE.

carte

5 LES DÉPLACEMENTS DES VILLAGES ET LEURS MOTIVATIONS



Raison de déplacement

- Conflit armé
- Climat/ Ressources
- Autre
- Localité non déplacée

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, [SALB] /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

52% des localités connaissent des déplacements de populations. Ces déplacements sont partiels mais peuvent aussi concerner plus rarement toute la population. **Les conflits armés expliqueraient les mouvements de populations dans ³/₄ des cas.**

Durant la guerre de libération et la crise 1998, le Balantacounda a été un territoire d'accueil des Bissau-guinéens (Maké, Ingorezinho, Sidif, etc.). Symétriquement, la Guinée-Bissau a accueilli des personnes établies au Sénégal depuis le déclenchement de la crise casamançaise (Adéananding, Sicoun, Asso-

moule, etc.) [[👁 Carte 5](#)]. Ces mouvements ont contribué à faire évoluer les systèmes de gouvernance. Les personnes déplacées ont dû s'adapter à de nouvelles conditions de vie, faire face à l'enjeu d'intégration, de quête d'espaces, de droits pour l'habitat et d'accès aux ressources naturelles.

L'intégration dans les territoires d'accueil a été le plus souvent un succès. Avec le temps toutefois, les terres et droits octroyés peuvent devenir insuffisants [[👁 témoignage ci-contre](#)].

témoignage
1

TÉMOIGNAGE D'UNE PERSONNE DÉPLACÉE À INGOREZINHO EN GUINÉE-BISSAU

« Je suis originaire de Singhère Diola (commune de Kaour) dans le département de Goudomp. Suite au conflit armé casamançais de 1982, je me suis déplacé avec ma famille à Ingorezinho dans la section d'Ingoré (secteur de Bigene). À notre arrivée, la famille d'accueil nous a octroyé un espace dans lequel nous avons construit notre maison. Après avoir construit notre maison, la famille nous a encore octroyé une parcelle au niveau de la vallée où nous pratiquons la riziculture et une parcelle sur le plateau où nous cultivons de l'arachide et du mil depuis lors. Au niveau de cet espace, j'ai aussi planté quelques anacardiers. Cela fait maintenant 29 ans que nous exploitons ces terres mais au courant des années, la famille s'est agrandie et l'espace devient insuffisant et ne parvient plus à satisfaire nos besoins alimentaires croissants. Maintenant pour faire face à ces besoins, nous sommes obligés de traverser la frontière pour aller cultiver d'autres terres qu'on nous a passées dans le village voisin ».

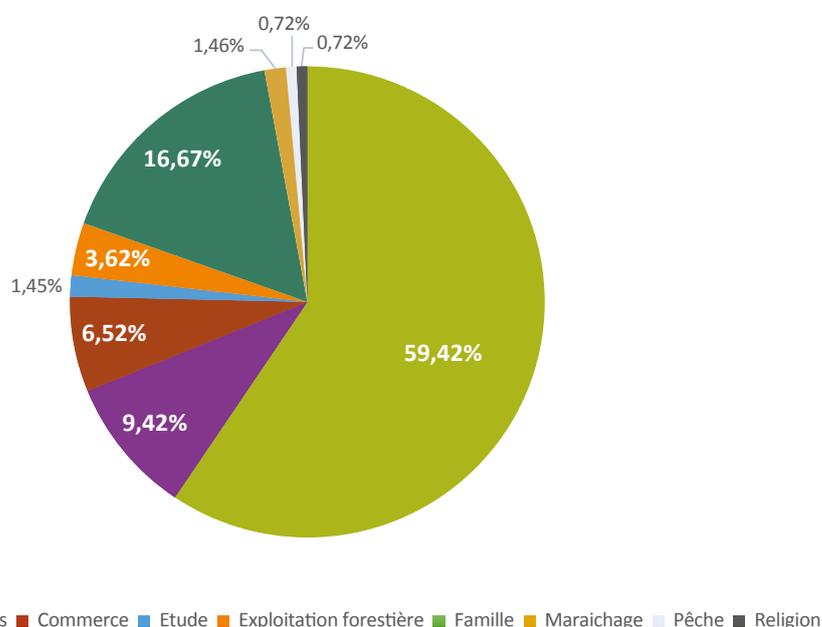


4. DES FLUX MIGRATOIRES DE PROXIMITÉ PRÉPONDÉRANTS, ORIENTÉS PRINCIPALEMENT DU RURAL VERS...LE RURAL.

✓ D'intenses déplacements de moins d'un an au sein de la zone.

graph
4

MOTIVATIONS DES DÉPLACEMENTS SAISONNIERS DANS LE TERRITOIRE



Le territoire est soumis à d'intenses déplacements transfrontaliers de courte durée de zone rurale vers d'autres zones rurales proches. De multiples points de passage se sont ainsi ouverts le long de la frontière.

Dans les deux pays, ces mobilités sont motivées par :

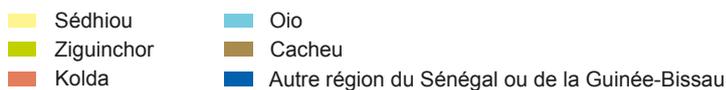
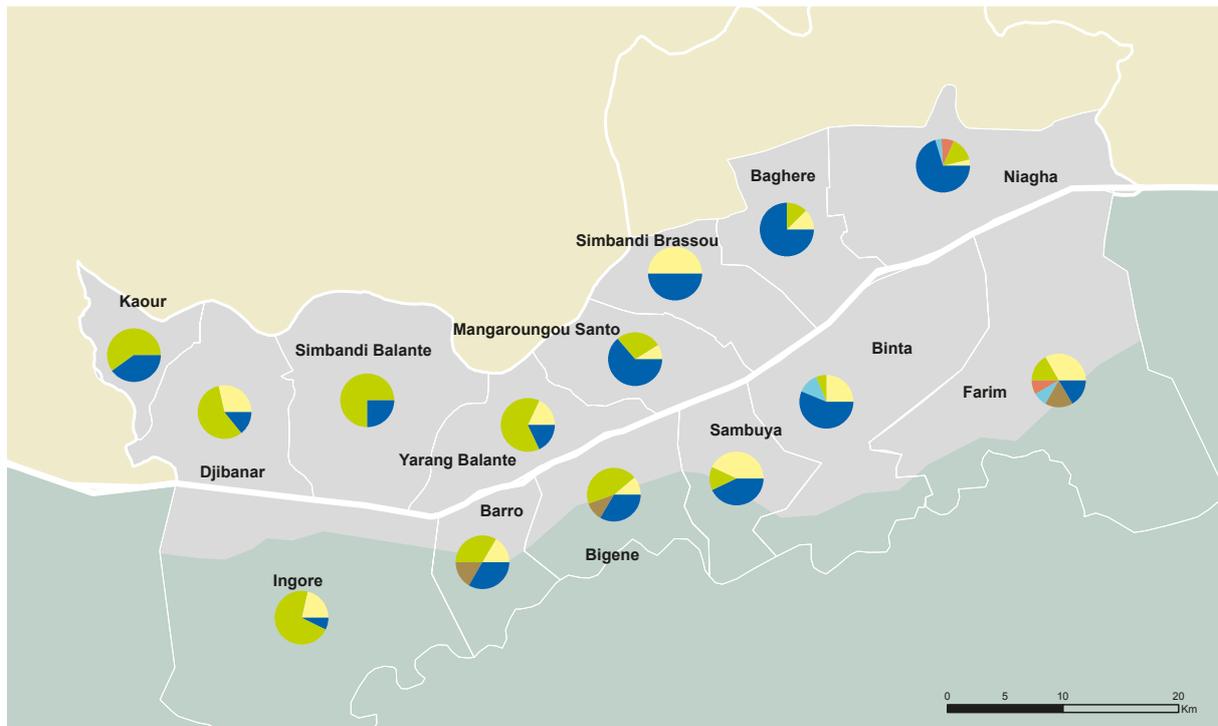
- _ Les échanges commerciaux ;
- _ Les raisons sociales (familiales, religieuses, etc.) ;
- _ Les raisons professionnelles ;
- _ L'exploitation des terres agricoles et des produits agro-forestiers (noix de cajou, principalement).

Pour les Bissau-guinéens, 70% des déplacements saisonniers sont également motivés par l'accès aux services de base (santé et école). Cette spécificité met à jour le contraste existant entre les deux pays en matière d'offre de services de base, la Guinée-Bissau apparaissant très dépourvue par rapport au Sénégal.

✓ Emigration de courte de durée (moins d'un an)

carte

6 RÉGIONS DE DESTINATION DES ÉMIGRÉS TEMPORAIRES



Sources
 Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
 Guinée Bissau, (SALB) /OCHA ROWCA 2008
 Données d'enquête : Grdr, 2020

Plus de 90% des départs de courte durée sont dirigés vers le Sénégal, principalement vers Ziguinchor, Dakar, Saint-Louis, Sédhiou, Kolda et le bassin arachidier. Les principales motivations de ces départs sont la pratique du maraîchage à Saint-Louis et la zone des Niayes, la campagne d'arachide, la riziculture dans la vallée du fleuve Sénégal (Saint-Louis, Rosse Béthio, Richard Toll), le commerce, les études et la recherche d'emplois dans certains secteurs, notamment l'artisanat (maçonnerie, peinture, etc.).

5,5% des flux sont dirigés vers la Guinée-Bissau, principalement à destination des régions d'Oïo et de Cacheu et pour l'exploitation de la noix de cajou⁴.

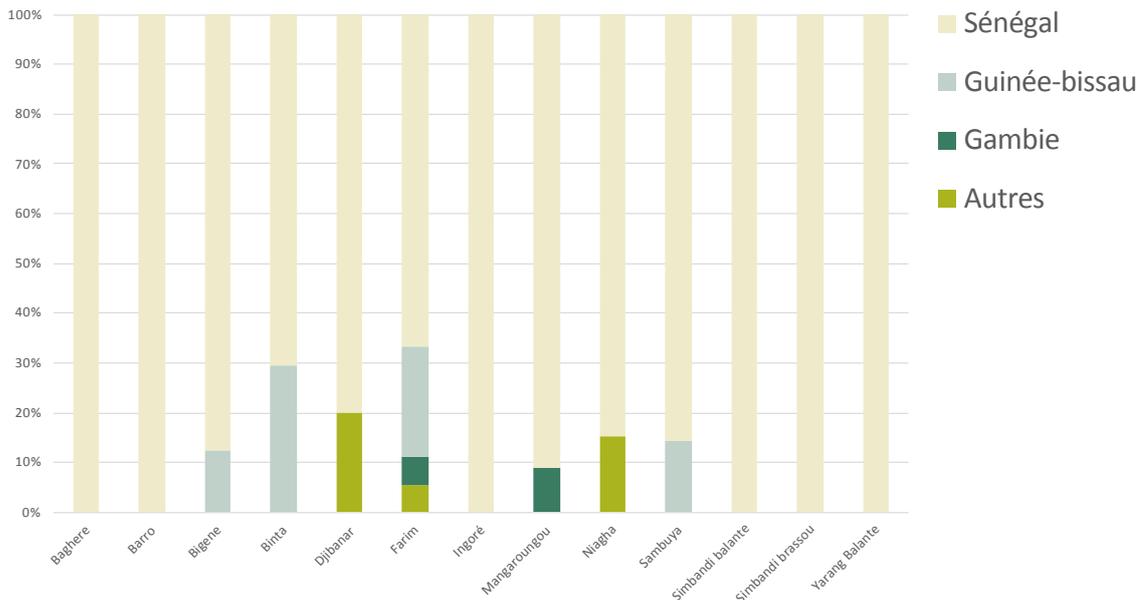
4. Oïo et Cacheu produisent la moitié de la production nationale de noix de cajou en Guinée-Bissau

✓ Des départs de plus longue durée (plus d'un an) aux multiples motivations

Des ressortissants du territoire émigrent par ailleurs sur des durées supérieures à un an (« longue durée »). Ces flux de longue durée sont polarisés, comme ceux de courte durée, par le Sénégal (85%) et, dans une moindre mesure, la Guinée-Bissau (8%). La Gambie, l'Espagne et l'Italie sont des destinations marginales.

g r a p h e
5

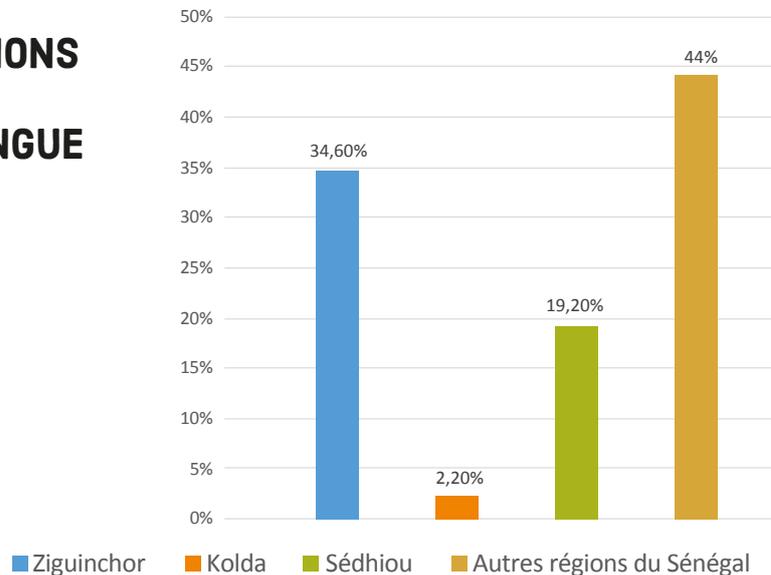
PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES ÉMIGRÉS DE PLUS D'UN AN PAR COMMUNE



Les départs vers le Sénégal sont principalement orientés vers les régions de Ziguinchor, de Sédhiou et de Kolda. Les motifs de déplacements évoqués pour ces flux de longue durée sont les mêmes que ceux de courte durée : pratique du **maraîchage (20,4%)**, **riziculture (16%)**, **commerce (13,6%)**, **études (9,8%)**, « **questions familiales** » (7,5%) et autres.

g r a p h e
6

PRINCIPALES RÉGIONS DE DESTINATION D'ÉMIGRATION LONGUE AU SÉNÉGAL





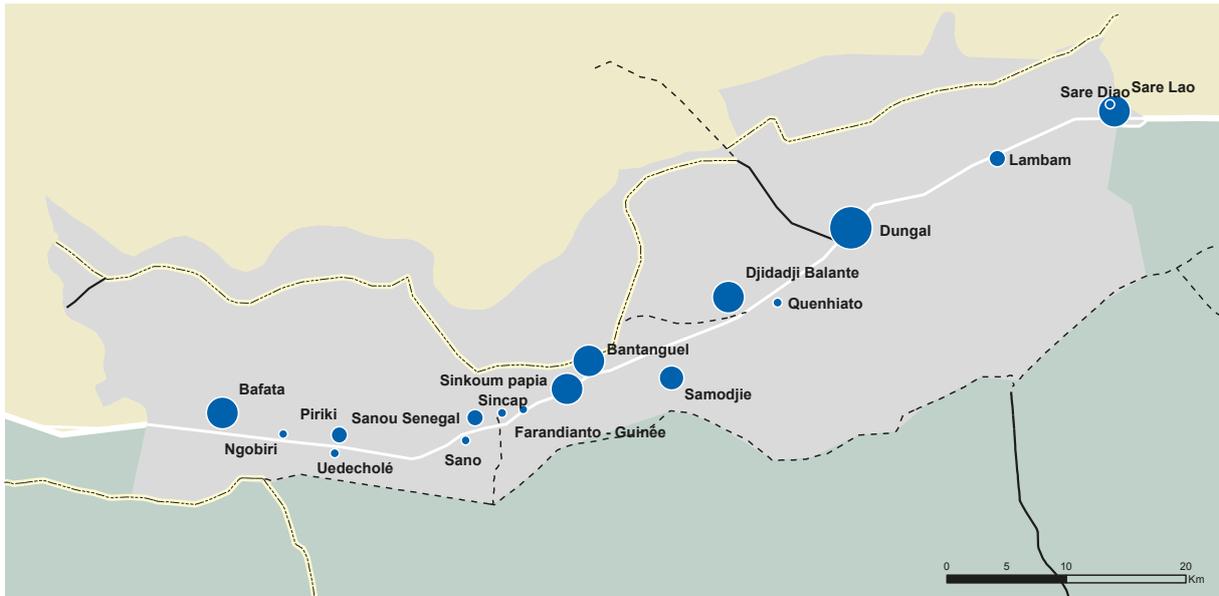


LES ÉVIDENCES
D'UNE FORTE CONNEXION
ENTRE LE SUD
ET LE NORD DU TERRITOIRE

1. LES POINTS DE PASSAGE FRONTALIERS, SOCLE DE LA CONNEXION TERRITORIALE

carte

7 LES POINTS DE PASSAGE LE LONG DE LA FRONTIÈRE



Pourcentage des localités interrogées fréquentant le point de passage



Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, [SALB] /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

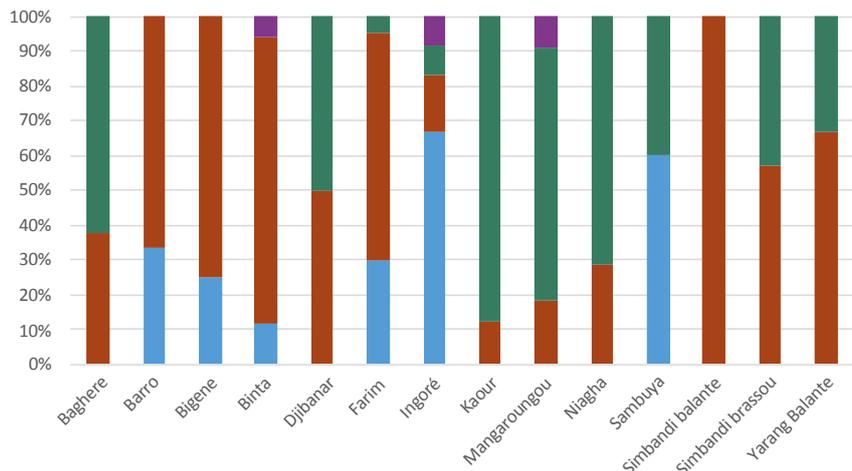
Plusieurs localités positionnées à proximité immédiate de la frontière, apparaissent comme des points de passage particulièrement fréquentés (Carte 7). Ces localités constituent des éléments importants de la continuité territoriale et du dynamisme de la zone. Les informations collectées lors des focus group quant aux

motifs des déplacements vers le pays voisin (Chapitre 4) sont corroborées par les enquêtes conduites au sein de ces « localités point de passage » : les relations familiales, l'accès aux services de base (santé, école) et le commerce motivent très largement les déplacements transfrontaliers (Graphe 7).

graphe

7 PRINCIPALES RAISONS DE PASSAGE DE LA FRONTIÈRE

- Santé
- Famille
- Commercial
- École

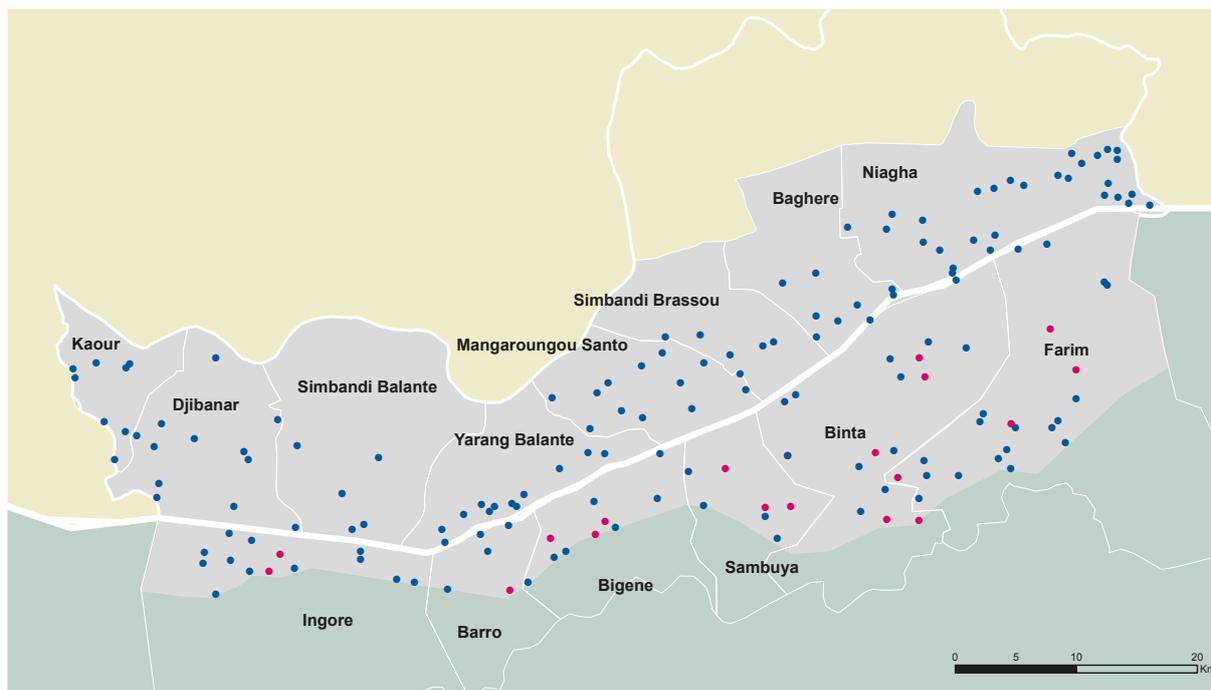


2. UN FLUX PERMANENT VERS LE SÉNÉGAL POUR L'ACCÈS À LA SANTÉ ET À L'ÉDUCATION

carte

8

FRÉQUENTATION DES PRINCIPALES ÉCOLES FRONTALIÈRES



Pays de la principale école fréquentée par les élèves de la localité

- Guinée-Bissau
- Sénégal

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, (SALB) /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

La croissance démographique constatée au niveau du territoire renforce la demande en services de base : scolarisation et santé en particulier.

Au Sénégal, la politique de développement des écoles de proximité, initiée ces dix dernières années par l'État, a permis de créer des jardins d'enfants (crèches), des écoles primaires et secondaires. Ces efforts ont

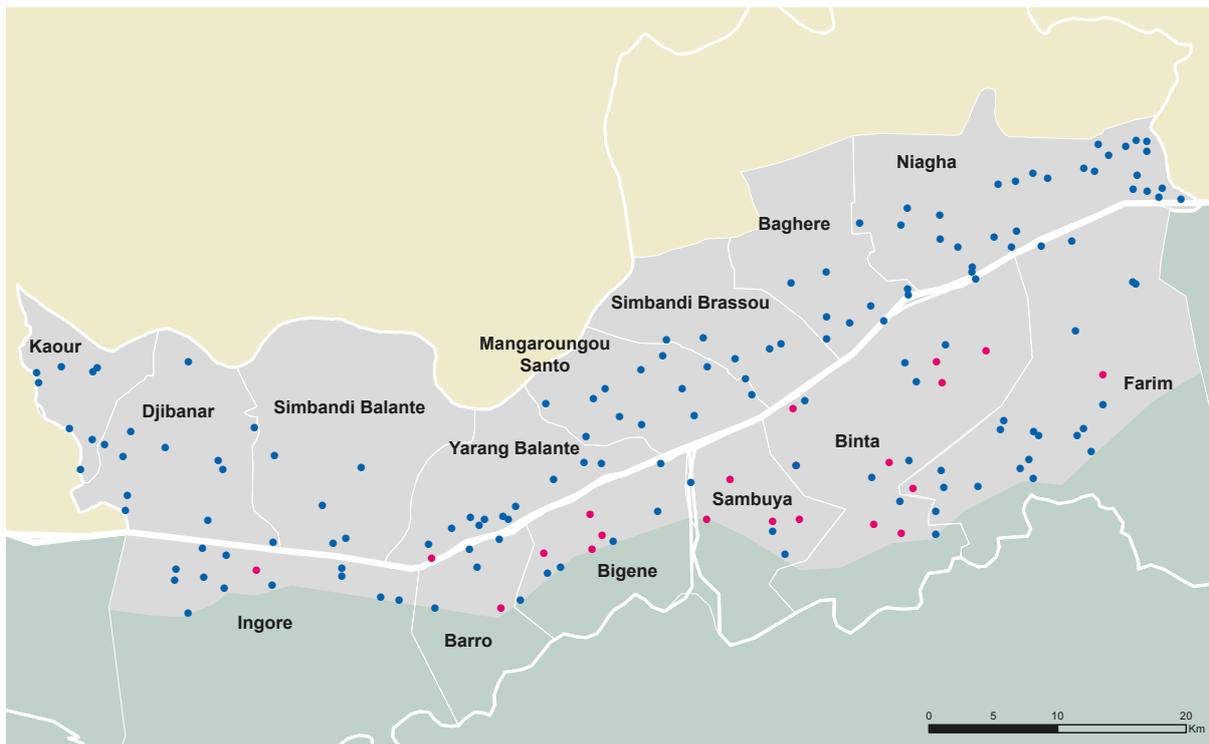
été moins importants du côté bissau-guinéen.

Au point que les élèves de près de 1/4 des localités situées en Guinée-Bissau sont contraints de fréquenter une école située en territoire sénégalais. Les communes de Yarang Balante, Niagha, Simbandi Balante et Simbandi Brassou accueillent ainsi des élèves de Guinée-Bissau.

carte

9

FRÉQUENTATIONS DES STRUCTURES SANITAIRES FRONTALIÈRES



Pays de la principale structure de santé fréquentée par la localité

- Guinée-Bissau
- Sénégal

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, (SALB) /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

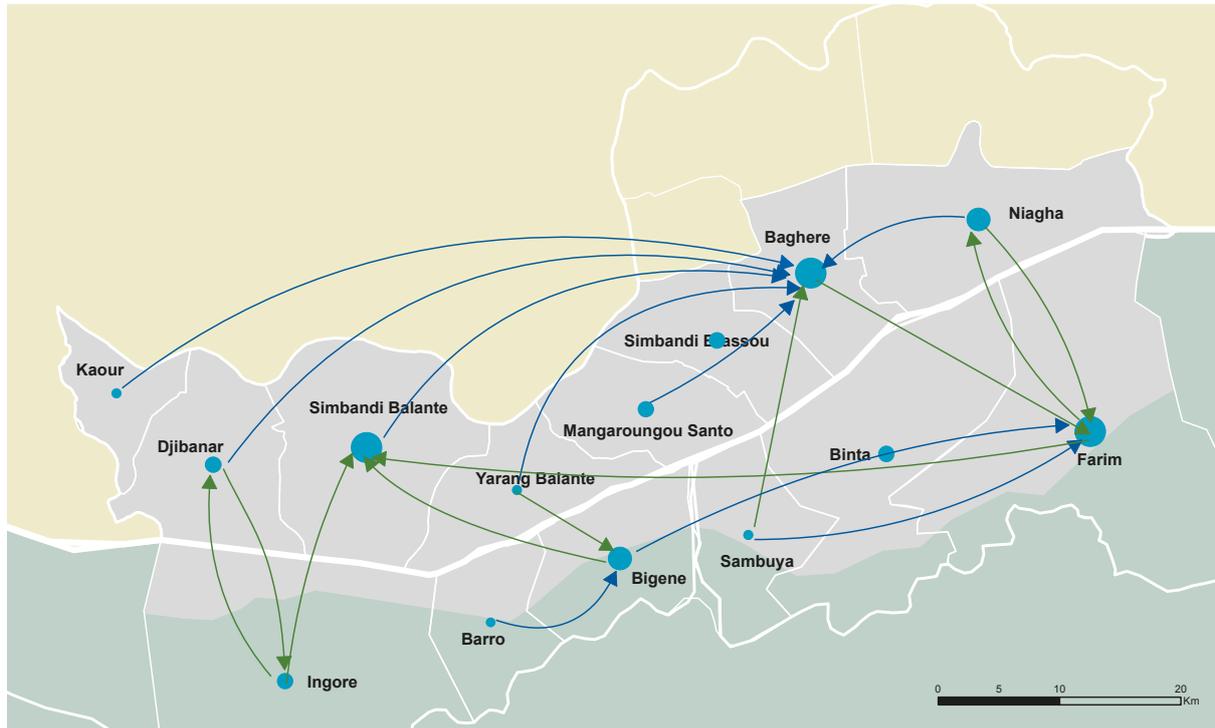
Les tendances relevées pour l'accès à l'éducation s'appliquent aussi aux services de santé de base.

Dans les secteurs de Bigene et de Farim, les faiblesses relevées dans le domaine de la santé (qualité et diversité des soins) poussent les habitants à solliciter les services de santé du département de Goudomp. Ainsi, **14% des localités de Guinée-Bissau sont contraintes de se déplacer au Sénégal pour se soigner.**

3. LES GAMOUS : FACTEURS DE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION TRANSFRONTALIÈRE

carte

10 FLUX DES POPULATIONS GÉNÉRÉS PAR LES PÈLERINAGES (GAMOU)



Pourcentage de localités réalisant un pèlerinage dans la commune/section

● 1 à 1,5 ● 2 à 5 ● 5,5 à 8,5 ● 9 - 16

→ Flux de pèlerins internes

→ Flux de pèlerins transfrontaliers

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, [SALB] /OCHA ROWCA 2008

Données d'enquête : Grdr, 2020

LECTURE CARTE : entre 8 et 16% des localités enquêtées dans l'ensemble de la zone transfrontalière se déplacent pour participer au Gamou de Baghère (Sénégal).

Chaque année, les *Gamous* polarisent des flux importants de personnes. Les *Gamous* de Farim, de Simbandi Balante et de Baghère apparaissent comme les plus importants par leur fréquentation. Ils constituent de véritables **vecteurs de connexion entre les territoires, de renforcement de la cohésion sociale et de solidarité.**

Les *Gamous* sont des moments de commémoration de la naissance du prophète de l'islam et de prières. Ils facilitent aussi la communication entre habitants de la zone, la transmission de messages d'intérêt général qui peuvent contribuer à prévenir ou réguler certaines situations conflictuelles.

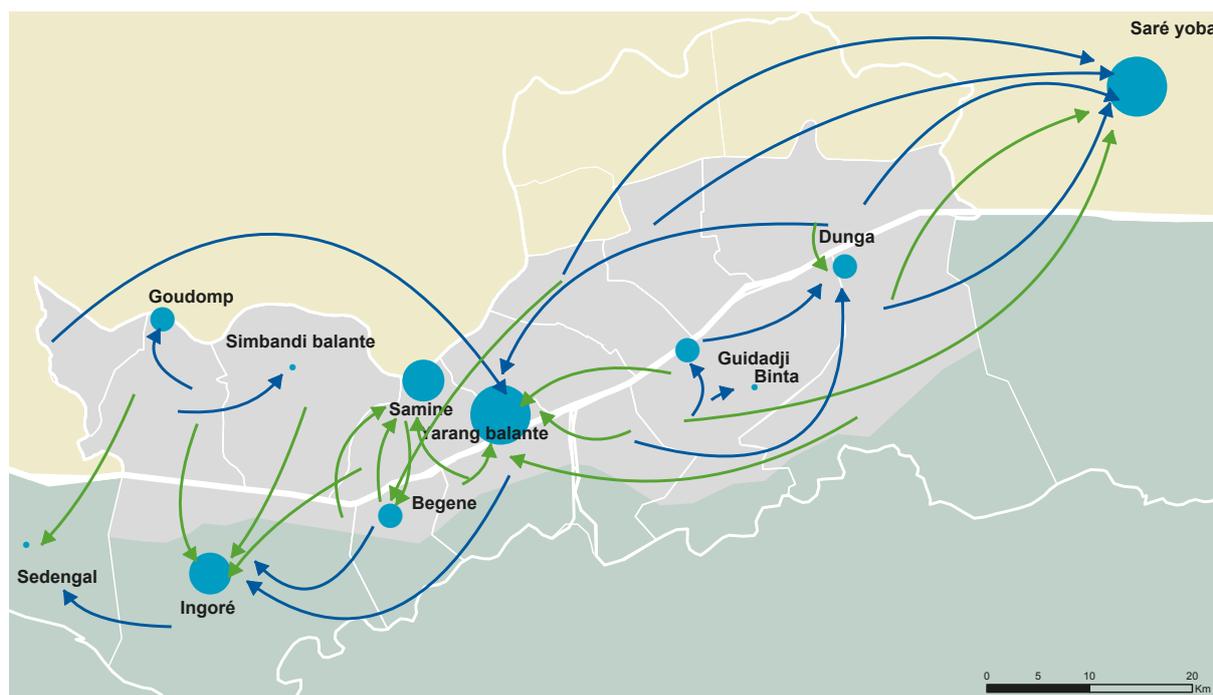
Et comme tous regroupements de personnes, ils génèrent des opportunités économiques.

4. LES LOUMAS : CATALYSEUR DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIÈRE

carte

11

FLUX DES POPULATIONS GÉNÉRÉS PAR LE RÉSEAU DES LOUMAS



Pourcentage des localités dont les habitants fréquentent le marché



→ Flux interne
→ Flux transfrontalier

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, [SALB] /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

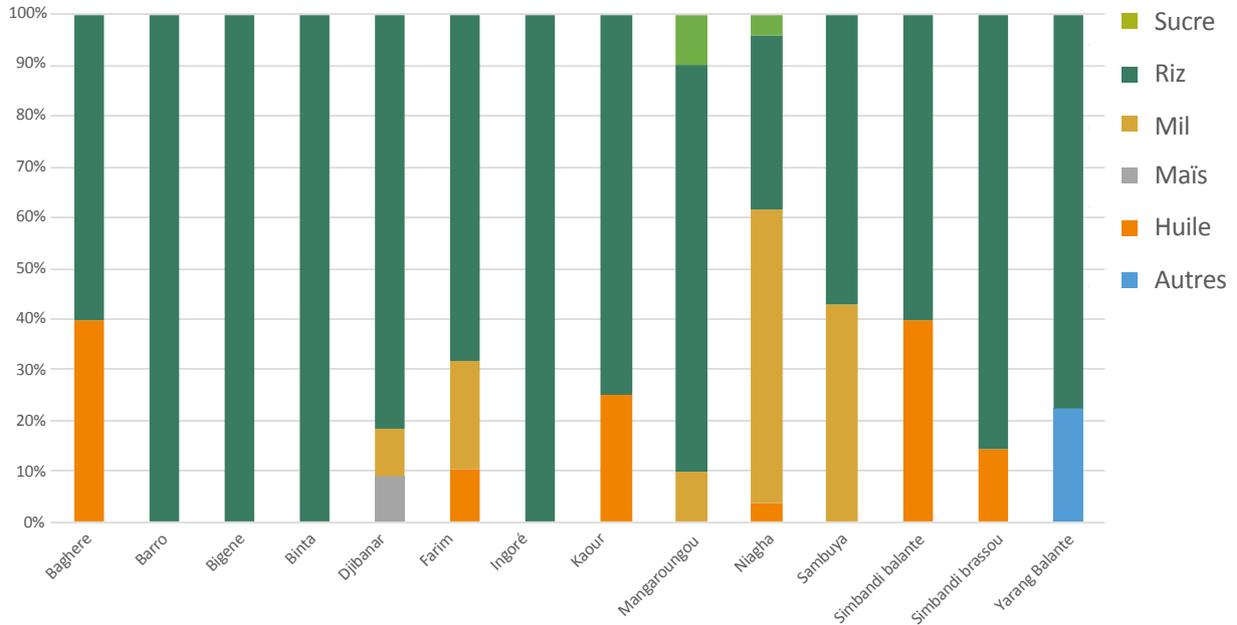
LECTURE CARTE : 20,5% des localités enquêtées dans l'ensemble de la zone transfrontalière fréquentent le marché de Yarang Balante (Sénégal)

Les *loumas*, ou marchés hebdomadaires, de Yarang balante, Samine, Ingoré et Saré Yobé sont les plus importants de la zone. **Souvent connectés aux flux commerciaux nationaux, ces loumas représentent des lieux d'écoulement et des centres d'approvisionnement en produits divers.**

Les échanges concernent essentiellement les produits transformés (huile de palme), de cueillette (néré, fruits du baobab), de l'agriculture (arachides, manioc), de l'élevage (miel, volaille) et halieutiques (poissons frais, crabes). Certains *loumas* ont des spécificités, comme celui de Yarang Balante et de Bigene, réputés comme points de commercialisation/ approvisionnement de petits ruminants et de porcins.

g r a p h e
8

PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTÉS DANS LE TERRITOIRE



Les jours de lomas constituent à la fois des occasions d'écoulement des produits locaux et d'approvisionnement en produits divers (produits alimentaires de base : riz, huile et mil) [👁️ [graphe](#)].

Le riz est disponible le plus souvent à des conditions abordables. Ainsi, il est plus intéressant pour les producteurs d'acheter ce riz avec la vente du cajou que de

le produire en ayant recours à une quantité importante de travail et d'assumer les risques liés à la production. Cette logique d'échange (noix de cajou vs riz) est très fortement encouragée, tout particulièrement en Guinée-Bissau où l'Etat génère l'essentiel de ses ressources fiscales à travers les taxes sur l'export de noix de cajou et l'import de riz.

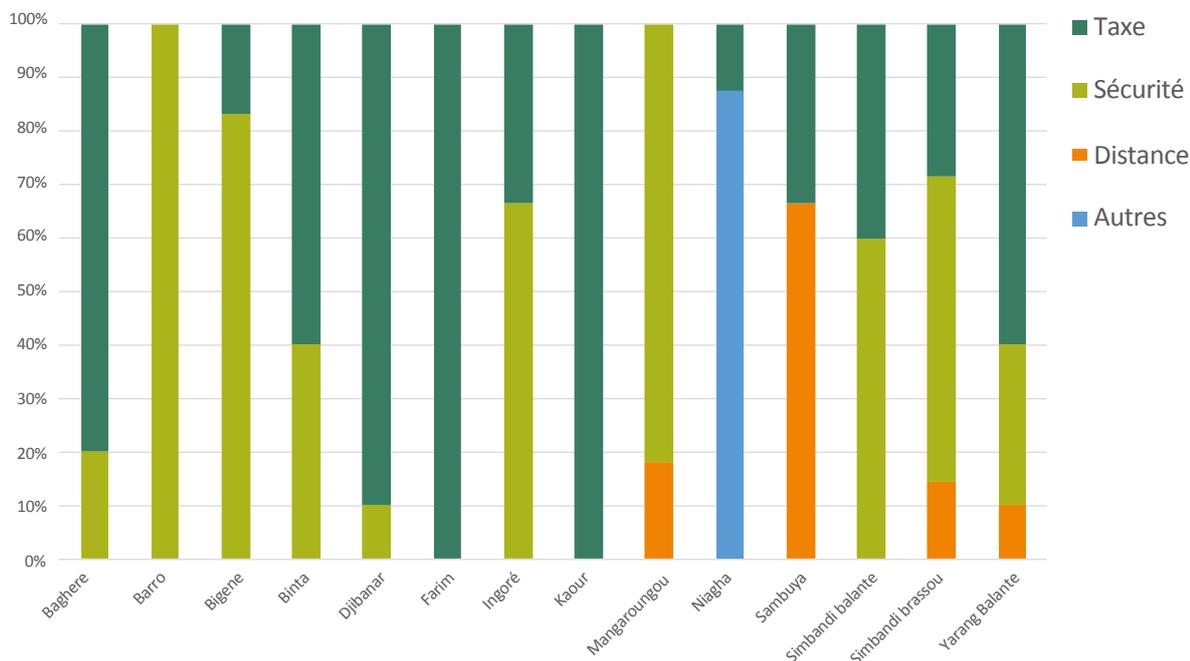
5. L'APPLICATION DU PROTOCOLE PORTANT SUR LA LIBRE-CIRCULATION DES PERSONNES ET DES BIENS DANS L'ESPACE CEDEAO : UN ÉTAT DES LIEUX À DIRES D'ACTEURS

À u sein de l'espace CEDEAO, il existe depuis 1974 un protocole portant sur la libre circulation des biens et des personnes, qui vise à favoriser le développement économique des pays à travers les échanges et la coopération transfrontalière. Toutefois, les enquêtes font remonter l'existence de nombreuses entraves à la libre circulation des personnes et des biens.

Les taxes de passage et la sécurité des personnes (zone avec présence d'arme, mines...) sont citées comme les principales contraintes aux flux transfrontaliers. Malgré les actions menées par des organisations de la société civile pour faire connaître le protocole son application n'est que partielle.

g r a p h e
9

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS ENTRAUVANT LE PASSAGE DES BIENS ET PERSONNES



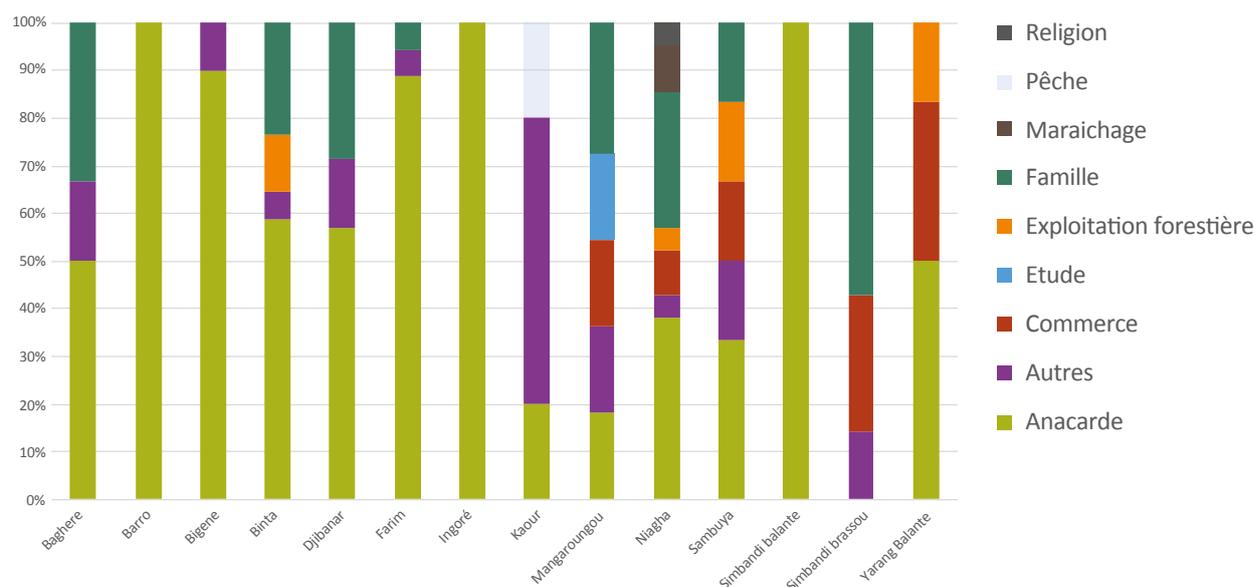
A young boy is sitting on a large, dark metal drum in a rural setting. He is wearing a red and white striped shirt and is smiling at the camera. He is holding a long wooden stick. In the background, there are several cows of various colors (brown, white, and black) grazing in a field. A brick building is visible in the distance. The scene is set under a large tree with a wooden chair leaning against its trunk. The ground is dirt with some scattered trash, including a blue bucket with the brand name 'Maynes' and a white plastic container. The sky is clear and blue.

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

1. LA NOIX DE CAJOU : RESSOURCE VEDETTE POUR LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

graphe
10

LES FACTEURS D'ATTRACTIONS DES ARRIVÉES SAISONNIÈRES



Le département de Goudomp, et plus précisément le terroir du « Balantacounda » qui correspond à l'actuel arrondissement de Djibanar, est le cœur de la production de l'anacarde au Sénégal. En Guinée-Bissau, les régions d'Oio et de Cacheu sont les premières régions productrices de noix de cajou. La cueillette de la noix de cajou est un facteur d'attractivité important des arrivées saisonnières.

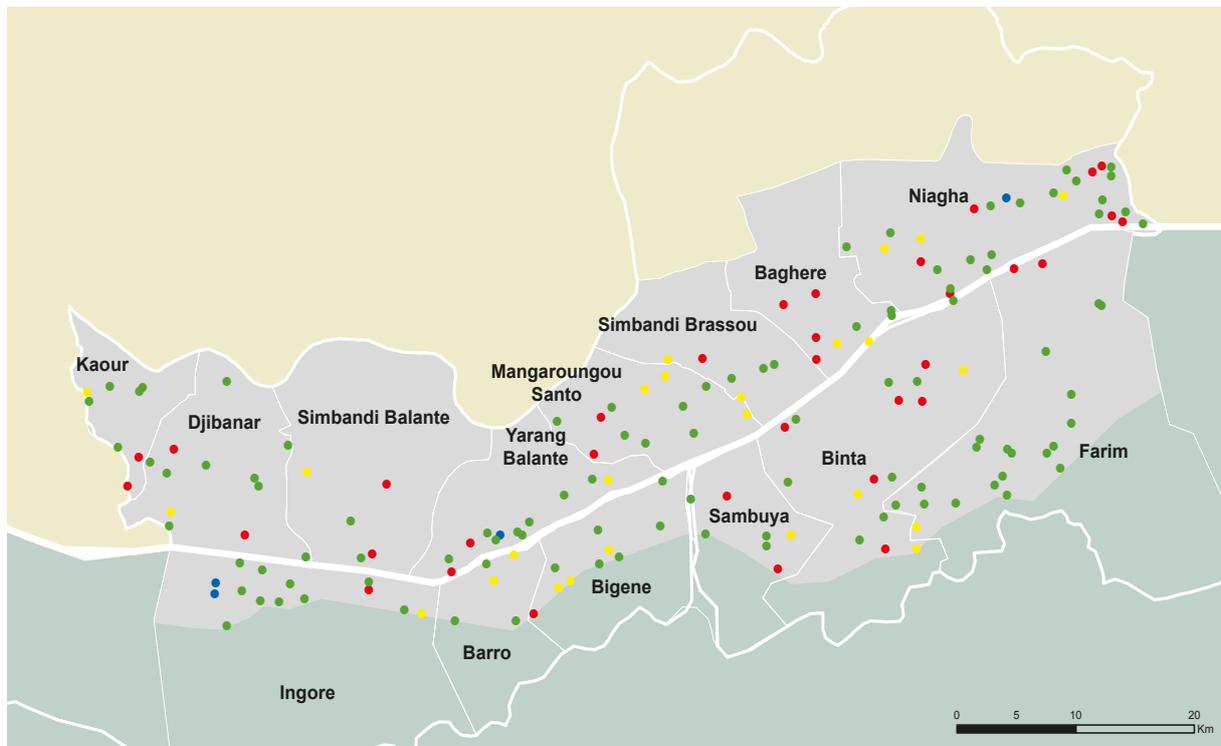
La campagne (avril à juillet) mobilise en effet près de 2/3 des migrants saisonniers. Ceux-ci sont principalement originaires de Ziguinchor, de Sédhiou, d'Oio, de Kolda, de Cacheu ou encore de Bafata. L'attractivité du cajou a favorisé à la fois la conversion d'espaces cultivés (riz pluvial, arachide...) en verger et le défrichement d'espaces forestiers et de friches arborées au cours de ces trente dernières années.

2. DES PRODUITS AGROFORESTIERS ET D'ÉLEVAGE RECHERCHÉS

Le territoire regorge de produits agroforestiers (anacarde, arachide, sésame, fruits de baobab et de néré, agrumes, etc.) et l'élevage (bovin, ovin, caprin et porcin) y est particulièrement dynamique. Ces secteurs constituent le socle des revenus des habitants ainsi que du développement de l'économie locale. Ces produits très recherchés attirent de nombreuses personnes et alimentent les échanges commerciaux. Ces derniers s'effectuent principalement de deux manières : les jours de *loumas*, sur la place où s'effectuent les échanges, et en dehors des jours de *loumas*, au niveau des villages, par le biais d'un coxeur. Ce dernier, intermédiaire chargé de collecter des produits pour le compte d'un commerçant grossiste, est généralement un ressortissant du village ou d'un village voisin. Les acheteurs viennent généralement de Ziguinchor, de Sédhiou, de Kolda et de la région d'Oio.

3. L'EXPLOITATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES: ENTRE PRESSION ET CONFLITS

carte 12 PARTIES IMPLIQUÉES DANS LES CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES



Parties impliquées

- Conflit avec village au delà de la frontière
- Conflit avec village voisin
- Conflit à l'intérieur du village
- Localité sans conflit foncier

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, [SALB] /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

Environ 1/3 des localités sont touchées par des « conflits fonciers ». Ces conflits sont intra villageois (environ 45% des cas) ou inter villageois (55% des cas). Les conflits impliquant des parties établies de part et d'autre de la frontière sont les plus rares (5% des cas).

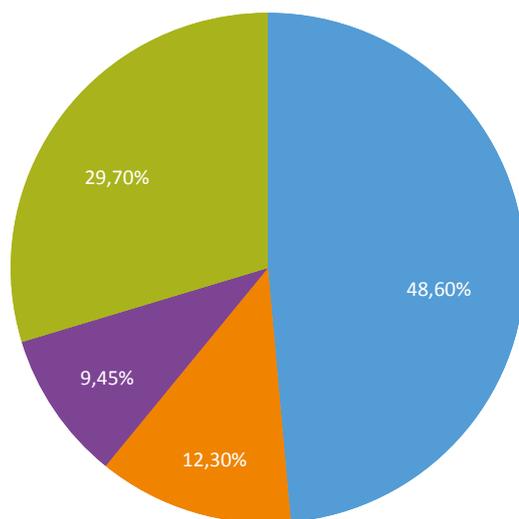
Les conflits concernent pour l'essentiel l'accès aux ressources ligneuses (près de 50% des cas). La zone est maillée par des forêts classées, des forêts communautaires et des forêts dites « sacrées » dont la préservation et l'exploitation durable constituent des enjeux

importants. Les habitants de la zone n'ont pas tous connaissance du statut spécial de ces espaces ou s'ils en ont connaissance n'ont pas toujours d'alternative à leur exploitation.

On doit aussi rappeler que le « droit de hache » fonde encore largement les droits d'exploitation et de transmission : plus que l'exploitation des ressources ligneuses c'est donc aussi les tentatives d'appropriation de l'espace par abatis-brûlis d'espace forestiers qui sont parfois génératrices de tensions.

Graphique
11

PRINCIPALES RESSOURCES GÉNÉRATRICES DE CONFLIT



■ Conflit sur ressources ligneuses ■ Conflit sur terres de culture ■ Conflit sur ressources minières ■ Autres



LA COHÉSION
TRANSFRONTALIÈRE MENACÉE
PAR PLUSIEURS FACTEURS
DE DIVISION

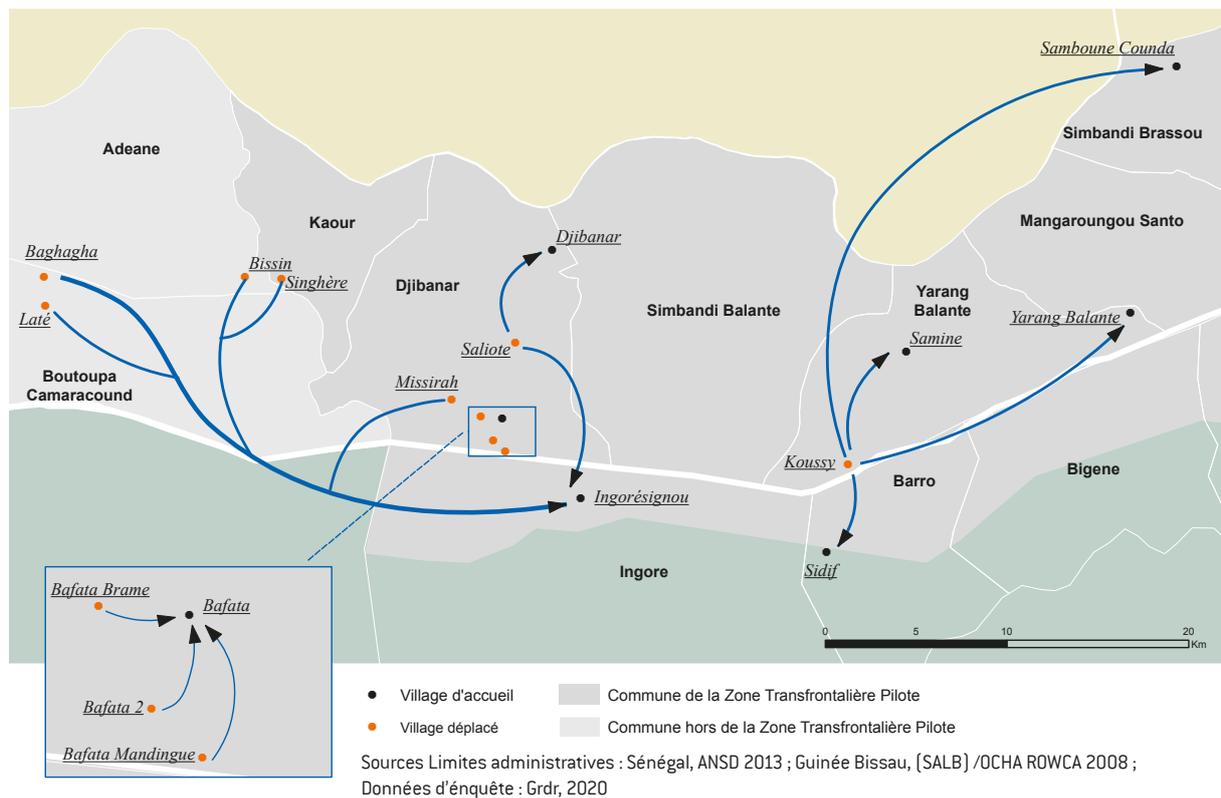
1. ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL ET CONFLITS FONCIERS

Trois facteurs sont identifiés comme étant responsables des conflits fonciers. Il s'agit principalement: (i) des déplacements massifs des populations vers la Guinée Bissau durant le conflit casamançais, (ii) de la non maîtrise de la ligne frontalière par les populations, (iii) de l'extension des vergers d'anacardiens.

✓ **Le conflit casamançais, un facteur ayant contribué au développement des conflits fonciers transfrontaliers**

carte

13 DÉPLACEMENT DE VILLAGES SUITE AU CONFLIT CASAMANÇAIS



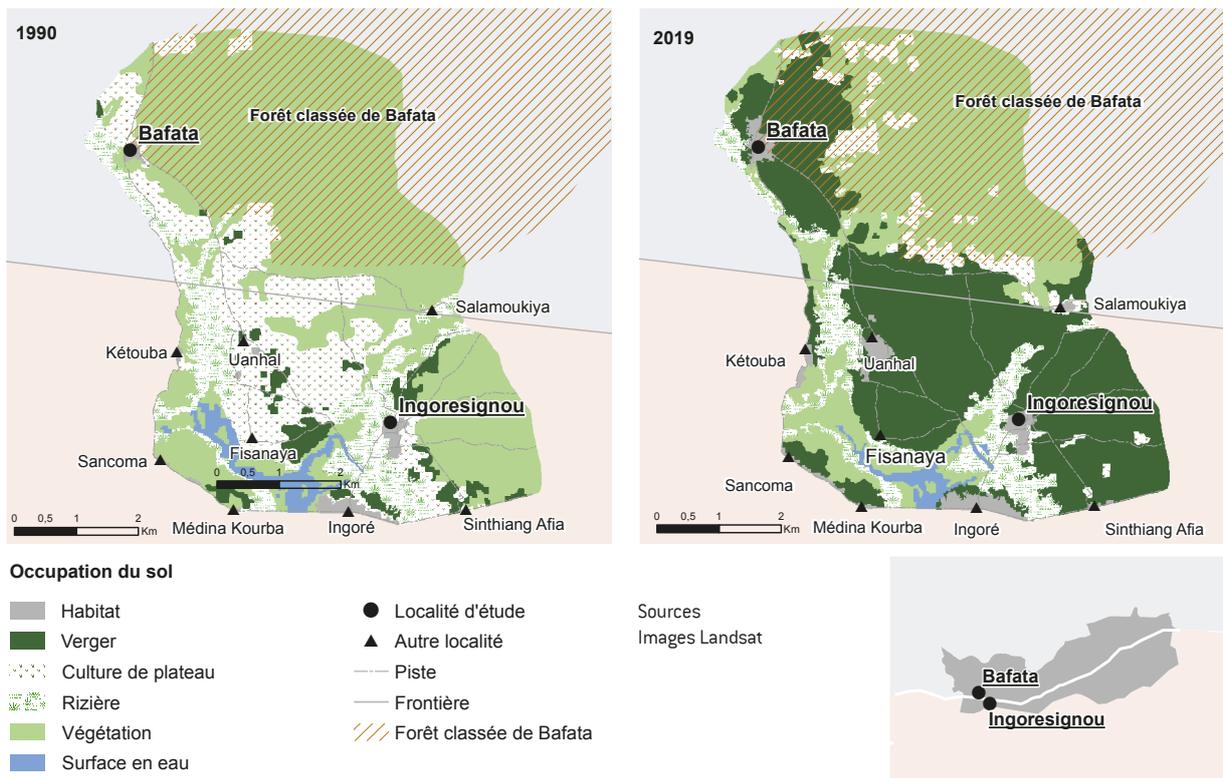
La « crise casamançaise » de décembre 1982 a entraîné des déplacements massifs de populations vers la Guinée Bissau. Durant cette crise, le « Balantacounda » a été l'une des zones les plus affectées. A titre d'illustration, les habitants de 23 des 29 villages que compte la commune de Djibanar ont été contraints de se déplacer. L'accalmie notée depuis les années 2000 favorise le retour des personnes déplacées et la reprise de leurs activités. Cette période est marquée par un plein essor

de vergers d'anacardiens. L'implantation des vergers s'est réalisée sans toujours considérer l'existence de la ligne frontalière : des Sénégalais ont implanté des vergers en Guinée-Bissau et réciproquement. La culture d'anacardier étant entre autre une stratégie de sécurisation foncière, son essor rapide hors du cadre national explique l'intensification des conflits fonciers à partir de 2014-2015.

✓ Une extension des vergers d'anacardiés s'affranchissant des limites administratives.

Les analyses de l'évolution de l'occupation des sols au niveau du territoire (Ingorésignou (Guinée Bissau) et Bafata (Sénégal)) montrent une nette extension des vergers d'anacardiés entre 1990 et 2019.

carte 14 ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DES SOLS DES TERROIRS VILLAGEOIS D'INGORÉSIGNOU ET BAFATA ENTRE 1990 ET 2019



En 1990, la « végétation », correspondant aux forêts et friches arborées, et les zones de cultures de plateau constituaient les couverts dominants. Les vergers ne représentaient alors qu'une faible proportion de l'espace en Guinée-Bissau, autour des localités d'Ingorésignou, Fasanaya, Uanhal, Ingoré, Médina Kourba et Sinthiang Afia.

En 2019, les vergers sont devenus le couvert dominant. Leur emprise a dépassé les frontières et empiète sur la forêt classée de Bafata tant à l'ouest qu'au sud. Des cultures de plateau sur abattis brulis (riz pluvial, arachides etc.) précèdent la mise en place des vergers.

2. QUELQUES INITIATIVES DE RÉOLUTION ET PRÉVENTION DES CONFLITS

Des initiatives ont été mises en place par divers acteurs (autorités administratives et locales, partenaires techniques, habitants constitués en collectif, etc.) afin de prévenir et/ou de régler les conflits fonciers.

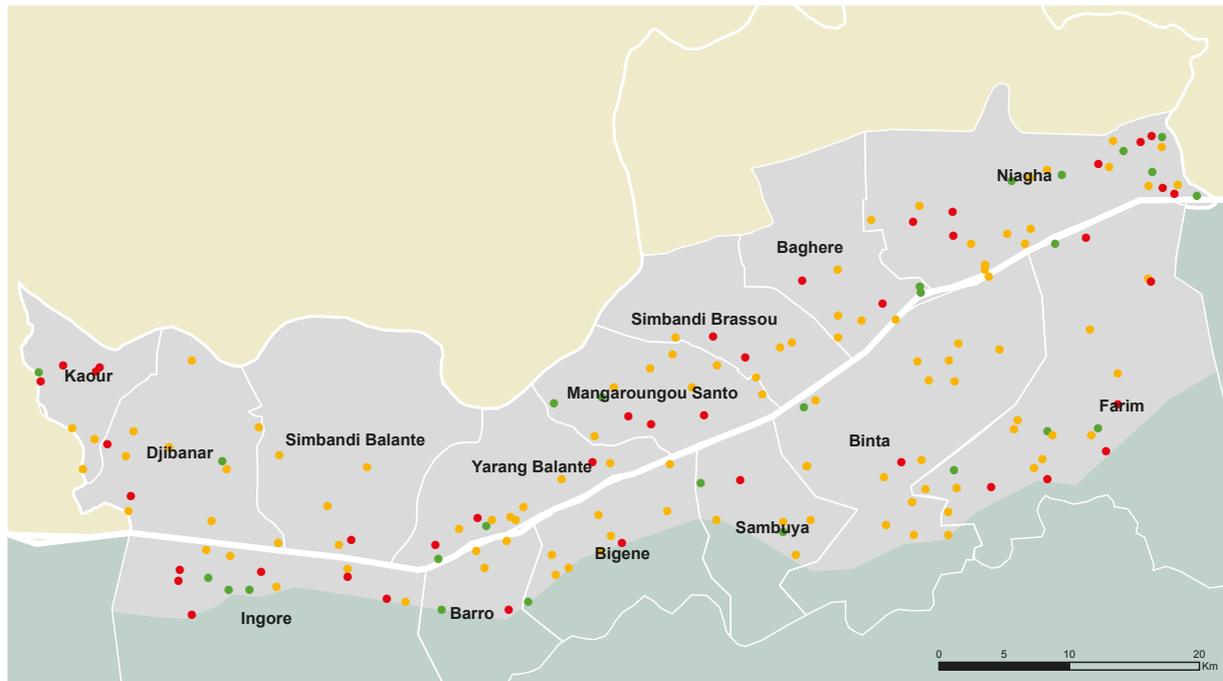
Quelques exemples d'initiatives collectives formelles	Quelques exemples d'initiatives collectives informelles
<p>Deux comités de veille et d'alerte, l'un à Koussy et l'autre à Sidif, ont été mis en place par le sous-préfet de Djibanar, les vice-administrateurs d'Ingoré et de Barro, l'administrateur de Bigene et les populations.</p>	<p>Organisation de jumelages et de matches de football entre les Associations Sportives et Culturelles des villages de part et d'autre de la frontière.</p>
<p>Création par les populations de la Guinée-Bissau d'une organisation communautaire reconnue (« Badiya », soit « fraternité » ou « parenté » en mandingue), pour raffermir les relations entre les habitants.</p>	<p>Organisation de rencontres multi-acteurs regroupant l'Associação Juvenil para Educação e Desenvolvimento (AJED), les chefs de village de Sindina, Diambang Counda et Yarang Balante et les populations pour régler le conflit qui les divisent.</p>
<p>Mise en place des Comités de Gestion de la Paix du côté du Sénégal et de la Guinée-Bissau appuyé par le programme DIRECT (Dialogue et Réconciliation Transfrontalière) mis en œuvre par Afrique Enjeux en octobre 2012</p>	<p>Délimitation des vergers d'anacardiers en conflit par les concernés eux-mêmes, accompagnés de leur chef de village.</p>
<p>Participation aux manifestations socioculturelles de part et d'autre de la frontière. Invitation des villages frontaliers lors de la manifestation culturelle nationale (fête d'indépendance, festival régional, carnaval)</p>	<p>La délimitation de la frontière (par les populations) entre les bornes 128 et 129.</p>

3. FOCUS SUR LE VOL DE BÉTAIL

carte

15

SECTIONS/COMMUNES TOUCHÉES PAR LE VOL DE BÉTAIL ENTRE 2010 ET 2020



Localités ayant déclaré le vol de bétail

- Localité de vol non déclaré
- Localité de vol déclaré
- Localité non concernée par le vol de bétail

Sources

Limites administratives : Sénégal, ANSD 2013 ;
Guinée Bissau, [SALB] /OCHA ROWCA 2008
Données d'enquête : Grdr, 2020

Dans près de $\frac{3}{4}$ des localités, on mentionne l'occurrence de vol de bétail sur la période 2010-2020.

Le vol de bétail est un phénomène ancien dans la zone et socialement valorisé, tout particulièrement chez les hommes se revendiquant « balante » ou « manodje ». Pour certains d'entre eux, la capacité à voler du bétail est assimilé à un signe de bravoure.

Le phénomène n'aurait cessé de prendre de l'ampleur et serait le fait de personnes d'origines variées agissant avant tout dans un but lucratif.

Le phénomène touche les deux pays, malgré les multiples « Comité Régional de Développement », « Comité Départemental de Développement » et l'existence de

dispositifs de veille, d'alerte et de coordination mis en place des deux côtés de la frontière. Ainsi, dans près de 9 localités sur 10, on a fait état de l'occurrence de vol de bétail entre 2010 et 2020.

Les communes de Yarang Balante, de Djibanar et de Niagha, pour le Sénégal, et les sections de Binta, d'Ingore et de Farim, pour la Guinée-Bissau, sont les plus touchées depuis 2010.

Nous présentons ci-dessous une brève analyse de l'évolution de l'élevage et du vol de bétail selon les périodes, les différents acteurs impliqués, leurs limites, les dispositifs en place, leurs fonctionnalités, efficacités et limites.

✓ Le conflit casamançais comme facteur amplificateur du vol de bétail.

• **Le phénomène du vol de bétail en période coloniale (années 1950)** : Au Sénégal comme en Guinée-Bissau, le pouvoir colonial a tenté, dans une certaine mesure, de mettre en place des services vétérinaires. Ceux-ci ont réduit les épizooties ce qui a induit une augmentation du cheptel. Les vols de bétail étaient réduits et isolés jusqu'au début des années 1950, début de la contestation du pouvoir colonial en Guinée-Bissau. Avec le déclenchement des hostilités opposant les indépendantistes du PAIGC aux forces coloniales portugaises, le phénomène va s'amplifier, tout particulièrement dans les années 1970, pic de la guerre d'indépendance (1964-1974). A cette période en effet, de nombreux groupes armés s'établissent le long de la frontière et, pour certains, puisent dans les ressources locales dont le bétail.

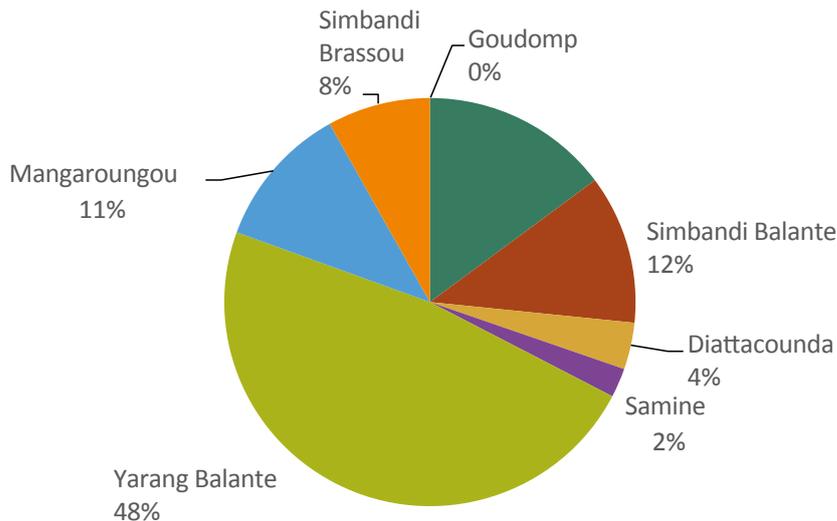
• **Le phénomène du vol de bétail en période postcoloniale** : Après l'indépendance de la Guinée Bissau (1974), des bandes armées continuent d'opérer dans la zone frontalière et prélèvent du bétail. Cette situation va perdurer jusqu'au tournant des années 1980. Le conflit casamançais qui éclate en 1982, exacerbe le niveau de tension et favorise les vols. Le bétail s'inscrit donc dans l'économie de guerre, avec une multiplication des vols aux proportions alarmantes dans le courant des années 1990-2000, période de « ni guerre, ni paix ». Durant cette période, on note une augmentation des cas de vol à main armée avec mort d'homme, mais aussi une augmentation du nombre de têtes volées. Cela a conduit à la création de commissions, d'associations transfrontalières entre 1999 et 2010 (AJED Begène- ACSAS Samine), de comités inter villageois de vigilance, de radios communautaires (Kuma FM, Kpumel, Balafon, VOZ DI Bigene etc.), de maisons des éleveurs etc. Depuis l'apaisement du conflit (années 2000), le phénomène se maintient.

✓ Le phénomène dans le département de Goudomp

graphe
12

RÉPARTITION PAR COMMUNE DES CAS DE VOL DE BÉTAILS DÉCLARÉS EN 2018 DANS LES COMMUNES CÔTÉ SÉNÉGAL

Sources : Rapport annuel [2018] du service départemental d'élevage de Goudomp

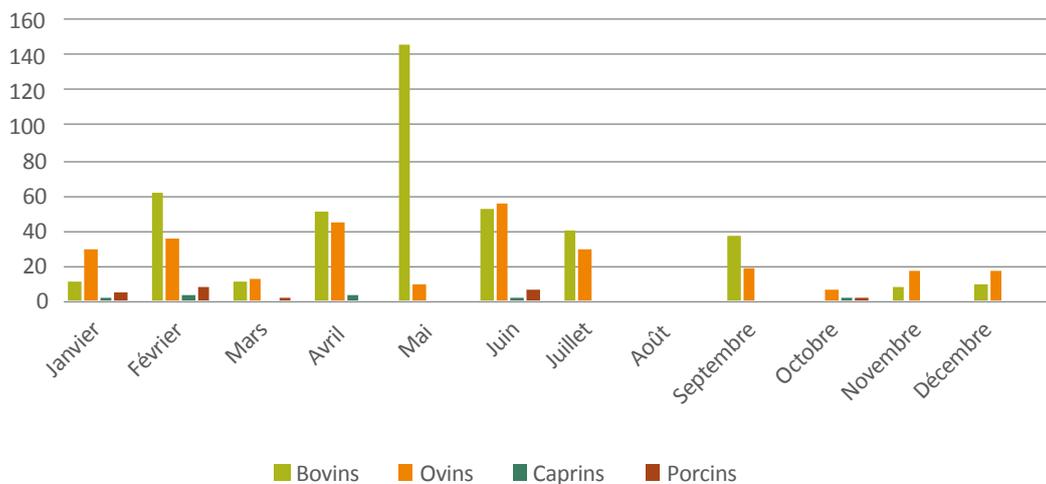


Dans le département de Goudomp, les communes de Yarang Balante, de Djibanar, de Simbandi Balante et de Mangaroungou ont été les plus affectées par le phénomène du vol de bétail.

graphe
13

VARIATION DU NOMBRE DE VOL DE BÉTAIL PAR MOIS EN 2020

Sources : Service départemental d'élevage de Goudomp



Les services de l'élevage estiment que plus de 400 têtes de bovins ont été volés en 2020⁵. Un pic s'observe avant et pendant la période des pluies qui correspondent aux périodes pendant lesquelles le bétail est en divagation, loin des habitations. Ce contexte est propice au vol.

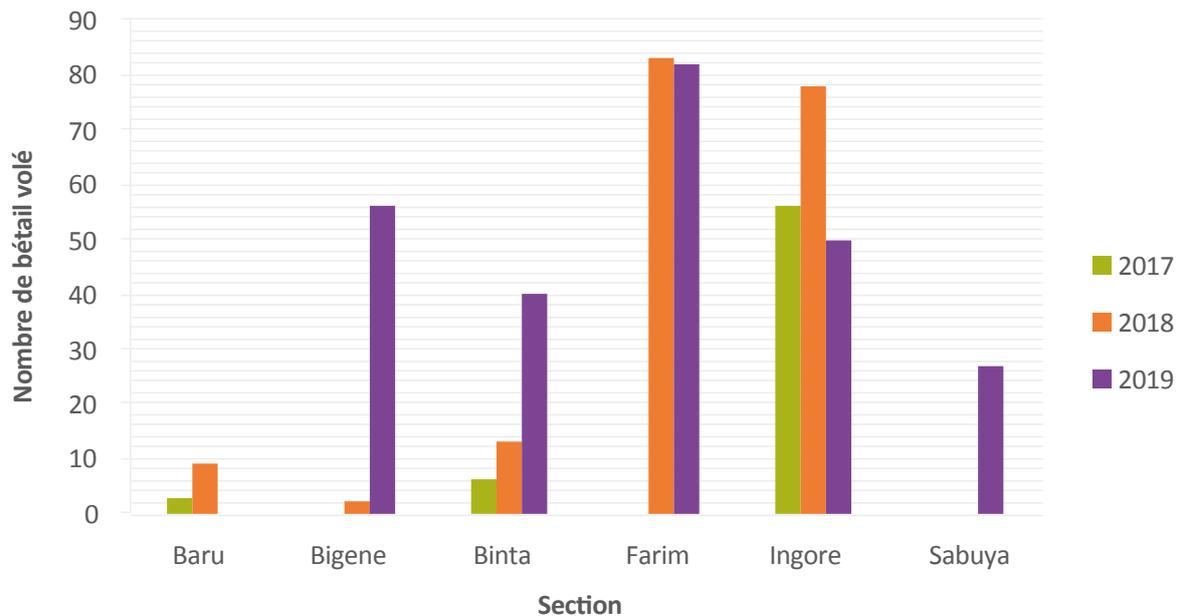
5. D'après nos estimations, les vols ne sont déclarés aux services départementaux que dans 2/3 des cas environ.

✓ Le phénomène dans les secteurs de Bigene et Farim

graph e
14

ÉVOLUTION DU NOMBRE VOL DE BÉTAIL DANS LES SECTIONS DE BARU, DE BIGENE, DE BINTA, DE FARIM, D'INGORÉ ET SABUYA

Source : Enquête Grdr 2020



Dans les secteurs de Bigene et de Farim (Guinée-Bissau), le vol est également perpétré. Une fois le vol réalisé, le bétail prend la direction de l'intérieur du pays, destination finale des animaux. Les sections d'Ingore, de Farim, de Binta et de Bigene sont les plus affectées.



A tall palm tree stands prominently in the foreground on the left side of a vast, green grassy field. The tree has a thick, textured trunk and a large, fan-like canopy of green fronds. In the background, a wide, calm lake stretches across the horizon under a pale, overcast sky. A few other palm trees are scattered in the distance, and a line of trees marks the far shore of the lake. The overall scene is serene and natural.

CONCLUSION

QUELLES PERSPECTIVES À L'HORIZON 2035 ?

Les informations présentées dans ce livret témoignent des capacités de résilience du territoire. Soumis aux effets des différents conflits qui ont touché la Guinée-Bissau et le Sénégal sur la période 1980-2000, il est redevenu ces 20 dernières années particulièrement attractif comme en témoignent les dynamiques démographiques ou encore la vivacité des échanges commerciaux et socio-culturels révélées dans ce document.

Ce travail met également en lumière les asymétries existant entre la Guinée-Bissau et le Sénégal, asymétries particulièrement criantes dans l'accès à la santé et à l'éducation.

Les paysages se trouvent profondément modifiés du fait de la poussée démographique et de la popularité de l'anacardier parmi les producteurs de la zone. Ces vingt dernières années, les vergers d'anacardiens n'ont cessé de croître, occupant localement jusqu'à 2/3 des superficies cultivées. Cette tendance est fortement encouragée par les pouvoirs publics, tout particulièrement en Guinée-Bissau, pays qui tire une bonne part de ses ressources fiscales de l'exportation de noix de cajou et de l'importation de riz. Elle contribue à amplifier les tensions foncières. Cette spécialisation reste encore relative à ce stade, comme en atteste la diversité des produits exportés du territoire (fruits de cueillette et cultivés, sésame, bétail etc.), mais elle s'accroît et rend, à terme, l'économie locale tributaire des cours mondiaux de la noix de cajou. Elle vulnérabilise les agro-écosystèmes, du fait de l'appauvrissement de biodiversité induit par le développement de vergers mono-spécifiques.

La persistance et l'omniprésence du vol de bétail dans la zone attestent d'une autre forme d'insécurité.

Quelles perspectives s'offrent à ce territoire dans la prochaine décennie ?

Tout indique tout d'abord que les tendances démographiques ici évoquées (croissance de la population, y compris dans les campagnes, mobilités importantes) vont se poursuivre. Ensuite, selon toute vraisemblance, l'économie locale restera amplement dominée par le secteur informel et tirée par le secteur primaire et tout particulièrement par les produits agro forestiers : noix de cajou alimentant les flux mondiaux mais aussi produits de cueillette (nééré, baobab) et bétail, alimentant les réseaux nationaux et sous régionaux.

Sauf accident phytosanitaire grave, il est probable que l'extension des vergers d'anacardiens se poursuive, à la faveur notamment de l'implantation de nouvelles familles cherchant, par ce biais, à sécuriser leur accès au foncier et à garantir un revenu monétaire à moindre investissement en travail. Tendance corolaire : le recul des massifs forestiers et friches agro forestières va se poursuivre.

Ces perspectives appellent un investissement important pour améliorer l'accès aux services de base. La mise en œuvre d'actions facilitant les échanges de biens et de personnes ainsi que la communication entre autorités locales, services déconcentrés et membres du tissu associatif transfrontalier s'imposent comme autres priorités.

Dans un contexte de dialogue, de mobilité et d'échange facilités, les conflits fonciers et le vol de bétail devraient être davantage prévenus et régulés. Par ailleurs, le potentiel des marchés locaux, nationaux et sous régionaux devrait être plus facilement exploité et rémunérateur pour les producteurs de la zone, les incitant ainsi à re-diversifier leurs systèmes de production.

